



Annexe 1.2

Arrêté le : 15.05.2025

Approuvé le : 13.02.2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 13.02.2026

Approuvant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale

Fait à Sisteron, le 13.02.2026

DES TERRITOIRES LIÉS

FEUILLET 1

Un fonctionnement territorial dépendant des déplacements motorisés

FEUILLET 2

Des filières économiques jouant sur les interstices

FEUILLET 3

Une concentration de commerces et services performante dans la plaine, relais pour les communes de moyenne montagne

*Le Vice-Président délégué
et chargé du 1er
Philippe MAGNUS*



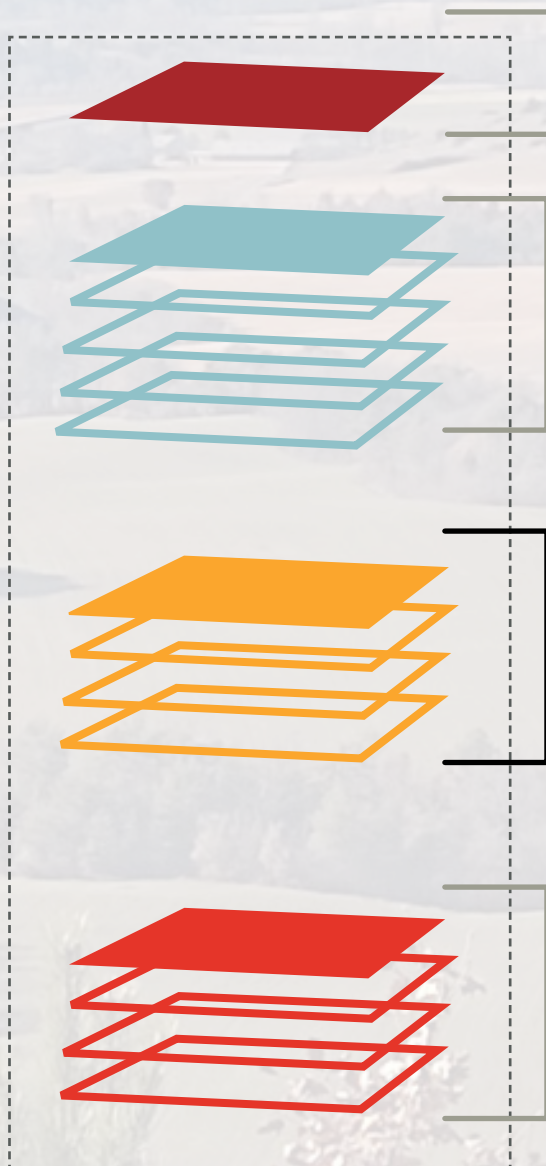
UN DIAGNOSTIC POURQUOI?

- > Pour mettre en évidence des éléments qui relient les 60 communes du Sisteronais-Buëch,
- > Analyser les raisons d'un attachement du Sisteronais-Buëch à son environnement,
- > Et comprendre les enjeux auxquels le territoire doit faire face.

RÉALISÉ COMMENT ?

- > Par des explorations territoriales ;
- > Des rencontres avec les actrices et acteurs du territoire ;
- > Des ateliers avec élues, élus, habitantes et habitants ;
- > Un Bus Tour de trois jours avec les élues et élus ;
- > Des échanges avec les techniciennes et techniciens.

COMMENT LE LIRE ?



INTRODUCTION

ENTRE ALPES ET PROVENCE, LE SISTERONAIIS-BUËCH, TERRITOIRE DE TRANSITIONS

CARNET 1

UN TERRITOIRE AUX CARACTÈRES NATURELS AFFIRMÉS

CARNET 2

DES TERRITOIRES LIÉS

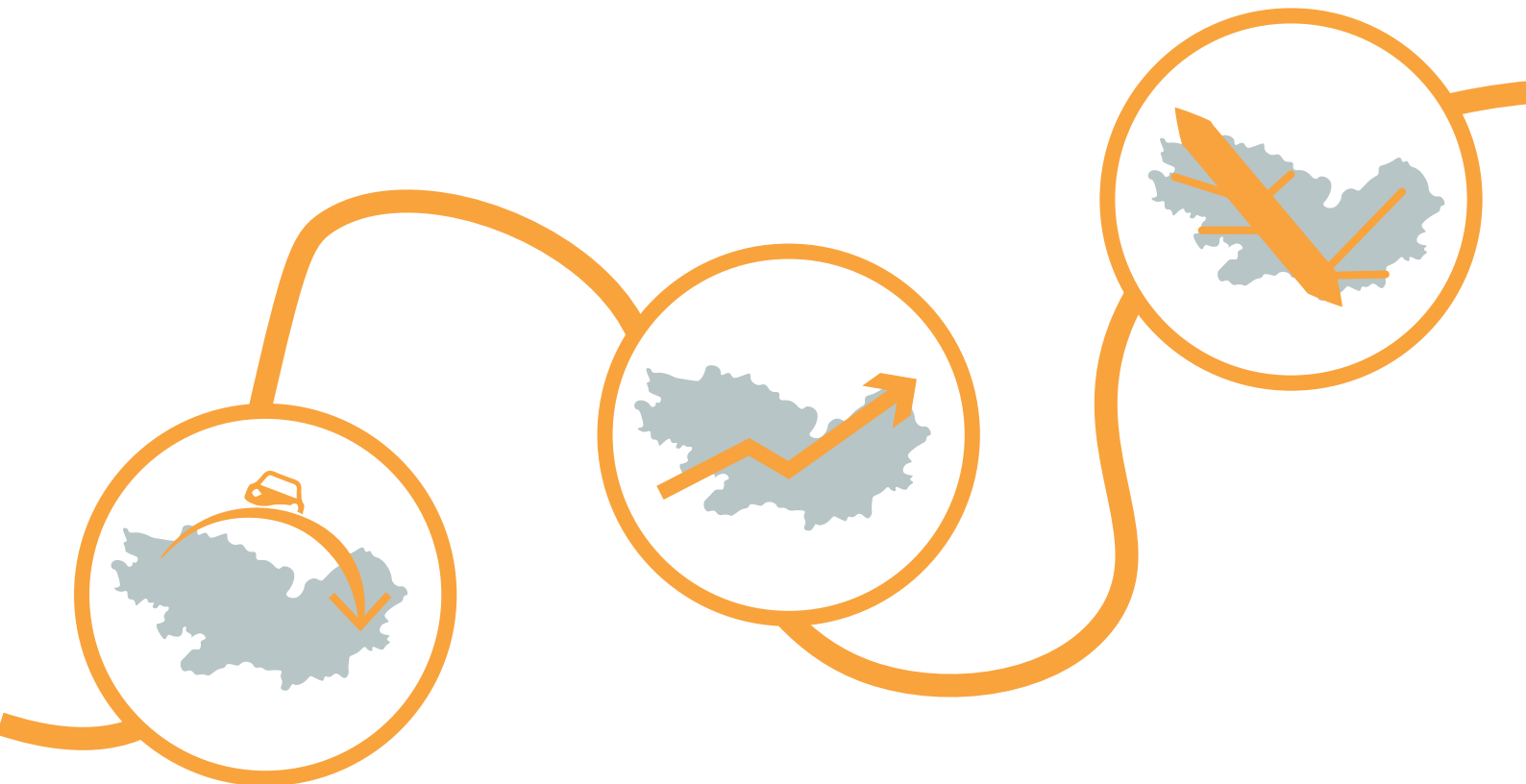
Feuillet 1 : Un fonctionnement territorial dépendant des déplacements motorisés

Feuillet 2 : Des filières économiques jouant sur les interstices

Feuillet 3 : Une concentration performante dans la plaine, relais pour les communes de moyenne montagne

CARNET 3

UN TERRITOIRE D'IDENTITÉS



CARNET 2

DES TERRITOIRES LIÉS

Le Sisteronais-Buëch est animé par des dynamiques qui lient les différentes communes les unes aux autres. Toutes sont sensibles à la question des mobilités, fortement dépendantes des véhicules motorisés individuels. La répartition des structures économiques met en avant l'importance de la plaine et des synergies intraterritoriales. L'agriculture tient une place particulière. Activité économique historique, elle est omniprésente sur l'ensemble du territoire de la plaine aux côteaux. Enfin, la mise en réseau de l'ensemble des bourgs témoigne d'une concentration des commerces et services au sein des villes principales, afin d'assurer une relative proximité à tous les habitants.



L'isolateur que vous recommandez

Contactez
04
mail
ht
5016 A - A

RECHERCHE D'UN CO.
DU LUNDI AU MARDI
POUR ALLER AU TRAV
SECTEUR SUPER U
ENTRÉ 7h ET 8h. DU MA
PARTICIPATION AUX FI
D'ESSENCE
Td. 07 72 07

nous: Service planification et technique
92 72 34 62 / 06 40 66 45 72
ecotechabitatpro04@gmail.com
tps://eco-tec-habitat-pro.com
Avenue Charles Richaud 04700 Orais

VOITURAGE

AIL

TIN

RAIS

8996

FEUILLET 1

UN FONCTIONNEMENT TERRITORIAL DÉPENDANT DES DÉPLACEMENTS MOTORISÉS



Cittànova

Un fonctionnement territorial dépendant des déplacements motorisés

La CCSB ne s'est pas saisie de la compétence mobilité. La Région est donc aujourd'hui officiellement l'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOM) sur le périmètre.

La Communauté de Communes connaît des difficultés quant à cette thématique. Les véhicules motorisés sont le principal mode de déplacement, en raison des distances à parcourir, d'un relief fortement accidenté et d'un climat rude, d'une faible densité, ou encore une inadéquation entre les offres alternatives proposées et la réalité d'usage. Cependant, certaines actions peuvent être menées et certaines communes entament dès à présent des démarches en ce sens.



PAROLES D'ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Entretiens, questionnaires, conversations territoriales, etc.

1. LA ROUTE, SUPPORT PRINCIPAL DE DÉPLACEMENT

Une mobilité automobile...

La faible densité démographique, l'offre réduite de transports en commun et l'éloignement des pôles administratifs, culturels et économiques ont induit une dépendance des populations à la voiture. La surface du territoire a engendré une préférence pour la voiture comme moyen de déplacement. Il faut par exemple 90 minutes pour rejoindre Valdoule depuis Turriers en voiture.

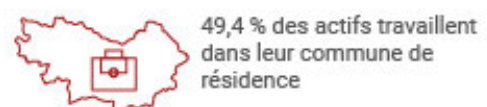
De fait, plus de 88 % des ménages sont motorisés, voire multimotorisés. Ce phénomène n'est pas une exception territoriale, mais s'assimile aux moyennes départementales.

L'offre est structurée autour de l'axe Durancien (Sisteron-La Saulce) et du Buëch (Sisteron - Laragne - Serres). La création de l'A51 a permis l'accroissement des dessertes en voiture et des liaisons entre le territoire étudié et ses voisins, invitant d'autant plus à ce mode de déplacement.



... pour des trajets pendulaires

L'usage de la voiture dans les flux domicile - travail est élevé (78 %). Pourtant, l'éloignement domicile-travail n'est pas particulièrement élevé avec 14,4 km en moyenne. Cependant, cette distance moyenne s'est allongée, augmentant de 15 % sur les 10 dernières années.



14,4 km en moyenne



Les principales voies de desserte liées à la CCSB_Portrait de Territoire

Des flux entrants et sortants qui saturent les voies en heure de pointe

De nombreux échanges ont lieu entre les actifs du Sisteronais-Buëch et les territoires alentours, ayant pour conséquence des flux importants sur les axes principaux.

De nombreux actifs travaillent dans les bassins d'emplois adjacents (30,5 %). Cette tendance est à la hausse : le nombre de sortants à destination des pôles d'emplois externes augmente (+23,8 %). Le principal pôle captant des actifs est la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance qui attire 13 % des flux sortants.

Le territoire n'est pas exempt de ces captations et connaît une hausse du nombre d'actifs extérieurs au territoire qui viennent travailler au sein de l'intercommunalité (+4,3 %). Sisteron et Laragne-Montéglin sont en tête des destinations.

Ces échanges ont un impact direct sur la saturation des voies routières et les nuisances apportées en période de pointe, notamment autour des deux communes polarisantes.

+ de 30% des actifs se rendent dans les pôles adjacents , dont 13% à GAP



+ 4,3% d'actifs extérieurs qui viennent travailler dans la CCSB

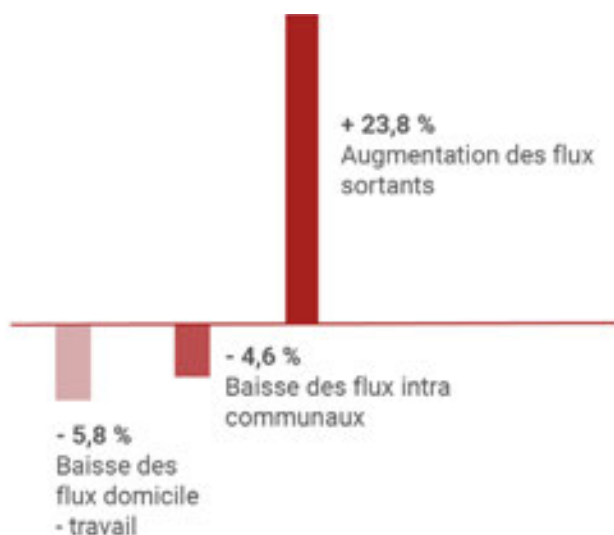
Un réseau routier impactant certains aspects de la qualité du territoire

L'important trafic routier peut conduire à des insécurités, des conflits d'usages et des nuisances sonores au sein des bourgs notamment. Laragne-Montéglin par exemple comptabilise une moyenne de 7 800 véhicules jours dont 695 poids lourds. Certains de ces véhicules transportent des matériaux à risque au milieu de la ville. En heure de pointe en été, quand touristes et habitants se confondent, le nombre de passage augmente pour atteindre entre 11 700 à 13 000 véhicules.

De plus, le transport routier consomme de l'énergie (53% des consommations de 2019) et produit des gaz à effet de serre (43% des émissions de 2019) et polluants atmosphériques (notamment du NOx). Les transports de matières dangereuses engendrent également un risque le long des voies traversées.

La motorisation du parc de véhicules est composée pour 49 % de CRIT'Air 3 et au-delà, plus que la moyenne départementale (45 %) ou régionale (38 %). Il s'agit des véhicules polluants qui commencent à être bannis de certains pôles urbains (ex : interdit dans l'enceinte du Grand Paris en 2023). Le PCAET fixe un potentiel de réduction des consommations liées au transport de - 40 %

Une diminution des déplacements internes, au profit des déplacements externes



L'accroissement démographique n'est pas majoritairement porté par l'augmentation du nombre d'actifs. Celle-ci s'est traduite par une baisse des flux de déplacements domicile - travail, en particulier des flux internes à la CCSB (-5,8 %), mais aussi en interne des communes (-4,6 %). En revanche, le nombre de sortants à destination des pôles d'emplois externes augmente (+23,8 %).

De longues distances à parcourir pour étudier

Le flux scolaire a une grande importance dans la CCSB. En 2019, 1 212 scolaires étudient hors de la CCSB, représentant 28,9% des scolaires résidents (18% hors de l'EPCI, 10,8% hors des départements (04 et 05)).

Les équipements scolaires sont concentrés dans les polarités principales, notamment à Sisteron, drainant l'ensemble des jeunes du territoire. Sisteron accueille aujourd'hui dans ses établissements 48% d'élèves qui ne résident pas au sein de la commune (étude Aupa, 2022).

Par manque d'équipements scolaires supérieurs, types lycées et filières post-bac, les jeunes partent dans les territoires voisins (Gap, Marseille, Grenoble). Des mouvements quotidiens en découlent, entraînant un flux intercommunal interne au territoire important (23,3 %), un taux supérieur à la Région (16 %).

La Communauté d'Agglomération de Gap-Tallard-Durance est le premier territoire de destination des scolaires intercommunaux (18 %), essentiellement vers Gap (8 %).

La jeunesse est une des catégories de la population qui, non seulement nécessite de se déplacer quotidiennement, mais se trouve également fragilisée par une offre en transports et un accès aux services et équipements par les modes actifs parfois limités en fonction des lieux de résidences. La concentration des structures dans les pôles principaux, si elle permet le maintien, voire la création des équipements et structures d'accueil pour les jeunes, induit une nécessité de renforcer la place des modes actifs afin de permettre aux jeunes, non motorisés, de l'ensemble des communes d'en profiter.

2. UNE OFFRE EN TRANSPORT EN COMMUN FRAGILE

Une offre ferroviaire existante, mais inadaptée, complétée par une offre en bus

La situation géographique et la faible densité de population limitent le développement d'un réseau de transports en commun performant sur ce très vaste territoire. Les données d'utilisation des transports, que ce soit sur une même commune ou le même territoire, sont faibles. Seuls quelques actifs utilisent ce type de mobilité pour se rendre dans un autre EPCI (4,7 %).

3 gares principales permettent des liaisons avec les pôles urbains extérieurs, notamment Aix-Marseille et Gap. Une seule ligne TER rapproche Marseille de Briançon avec les 3 arrêts de Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres.

Cette offre est complétée par des lignes régionales en bus :

- la ligne régionale 51 Nice Grenoble via Sisteron
- la ligne régionale 69 Marseille Briançon via Sisteron
- la ligne S 2 Sisteron Mison
- la ligne S 3 Sisteron Séderon qui traverse la vallée du Jabron
- la ligne S 4 Sisteron Turriers
- la ligne S 5 Sisteron Bayons

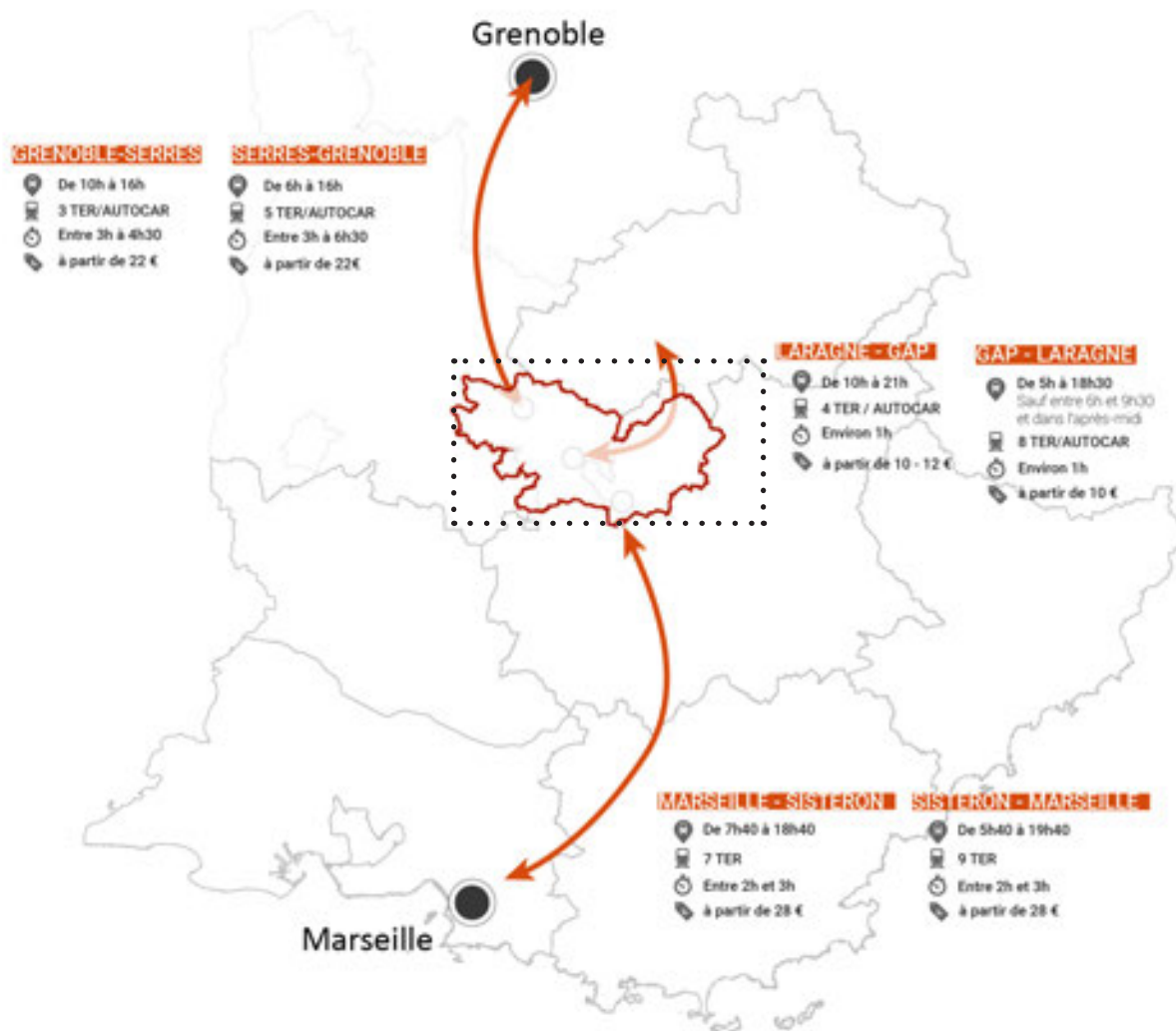
L'offre de la SNCF traverse le territoire par ses grandes polarités. Cependant, l'inadéquation des horaires et la faible fréquence des trains empêchent une réelle saisie de ce mode de transport au quotidien et le réseau LER, par la fréquence proposée et les horaires, ne prend pas le relais.

L'étude de la fréquentation des gares en témoigne. La gare de Sisteron enregistrait 50 051 voyageurs en 2018 et 45 755 en 2019, quand la gare de Gap enregistrait presque 300 000 voyageurs aux mêmes périodes. Les gares locales sont également peu fréquentées :

- 20 265 voyageurs enregistrés en 2018 et 17 947 en 2019 à Laragne-Montéglin.
- et entre 11 000 et 14 000 voyageurs en gare de Serres.

Les pôles ferroviaires sont souvent des pôles d'échanges, mais l'organisation de ceux du territoire semble à améliorer: l'accessibilité au site remise en cause, l'espace est peu lisible, la sécurité est parfois relative, etc.



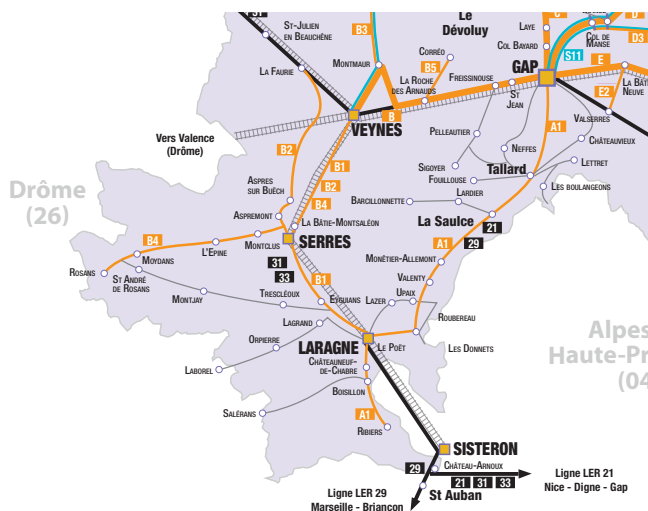


Une offre en réseau de bus et transport à la demande (TAD) limitée

Il n'existe pas de réseau intercommunal de transport mais d'autres lignes dites de proximité du réseau Zou ! desservent la moitié des communes (31) de la CCSB. Les lignes internes se situent dans l'axe principal du Sisteronais-Buëch. Le réseau, permettant la distribution entre les principaux nœuds de transport et les communes plus reculées, est très limité, voire inexistant.



Les lignes de proximité du réseau Zou! sur le 04 _ ZOU, PACA



Les lignes de proximité du réseau Zou! sur le 05 _ ZOU, PACA

Il existe une offre de TAD pour rejoindre des communes de la Drôme (Lachau, Laborel, Sédéron...), non desservies par des lignes régulières. Le Rapide de la Méouge relie également deux fois par semaine Laragne et la Drôme (jusqu'à Mévouillon), en passant par la vallée de la Méouge, desservant entre autres les communes de : Châteauneuf-de-Chabre, Saint Pierre Avez, Barret-sur-Méouge et Lachau.

Certaines communes polarisantes mettent en place des navettes afin d'encourager une mobilité alternative à la voiture dans leur bassin de vie.

A titre d'exemple, à Sisteron, La « Navette Trèfle-Cœur de Ville », 100% électrique, gratuite et accessibles aux personnes à mobilité réduite, circule de 9 heures à 18 heures, du mardi au samedi, pour relier les différents quartiers de la commune (le Thor, le Gand, les Plantiers, la Baume et les Chaumianes) au centre-ville. Elle effectue 3 boucles, passant par 19 arrêts et effectue une rotation toutes les 2 heures. Elle compte 20 à 25 000 passagers par an, soit 66 à 82 passagers par jour. Elle est principalement employée par les usagers pour les achats de proximité et réaliser des démarches administratives. 73% de la population est située à 5 minutes à pied d'un arrêt.

Le projet est annoncé comme étant la première étape vers un Service de Transports Urbains généralisé. Il a permis à la Ville de Sisteron de remporter le prix «Innovation Collectivité PACA».

La commune de Laragne-Montéglin propose également un service similaire pour ses résidents avec la Laragnette. Cette navette de 8 places, empruntant 6 circuits différents, fonctionne 3 matinées par semaine (mardi, jeudi et vendredi) et dessert une vingtaine d'arrêts dans différents secteurs de la commune.

Dans le secteur de La-Motte-du-Caire – Turriers, un service TAD est assuré par le Secours Catholique à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer (personnes âgées, précaires...). Ce service appelé «roue de secours» peut déposer les usagers jusqu'à Gap ou Manosque.

Dans les Baronnies, un service de TAD gratuit, appelé «navette des Baronnies», réservé aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, est financé par les communes de Trescléoux et Orpierre.

La commune de Rosans porte également un service de transport avec la navette du Rosanais qui propose un accès aux aménités du bourg aux nombreux villages aux alentours.

Un usage des transports en commun pour les très longues distances, mais peu pour les distances occasionnelles

Du fait de la complexité de son emprunt, la part de l'usage des transports en commun dans les flux domicile-travail est quasi inexistante (1,7 %), largement inférieure à celle du département des Hautes-Alpes (3,4 %) ou de la Région (10,2 %).

De par leur constitution, ils sont plutôt utilisés pour les déplacements inter-EPCI (4,7 %) donc plutôt de longues distances avec une part en hausse en 10 ans (+2,7 pts). Ils sont en revanche peu utilisés pour les flux intracommunaux ou intra-EPCI.



Aire de covoiturage dans le centre-bourg de La-Motte-Du-Caire

La nécessité de se saisir des alternatives à la voiture ressentie dans les communes extérieures aux pôles principaux

En dehors des axes principaux, circuler en transport en commun dans les vallées adjacentes est plus compliqué. Pourtant, l'accessibilité des commerces, services et zones d'emploi est un élément important dans ces zones rurales. Cet aspect accentue l'isolement des bourgs, pourtant plus sujets au vieillissement de la population.

Le contexte d'une hausse généralisée des prix du carburant peut influencer le choix des nouveaux ménages sur le lieu d'habitation: la nécessité d'alléger le coût des frais liés aux déplacements prend de l'ampleur. Des projets alternatifs au 'tout voiture' voient le jour, comme les aires de covoiturage, ainsi que des initiatives individuelles au moyen de petites annonces. Certains regroupements visent à sensibiliser et agir pour des déplacements plus doux. Par exemple, le collectif Mobil'Hautes-Alpes, créé en 2020, a pour objectif d'offrir aux haut-alpins des alternatives à l'usage de la voiture, et d'apporter une réponse aux besoins du territoire tout en protégeant un environnement exceptionnel. Par le biais d'enquêtes et d'actions, ils sont le relais entre habitants, élus locaux et régionaux.

« 84% (des habitants interrogés) qualifient la possibilité de se rendre au travail en transport d'impossible »

« 40% (des habitants interrogés) expliquent que le principal frein à l'utilisation du vélo est le manque d'infrastructures adaptées »

« 78% (des habitants interrogés) aimeraient utiliser un autre mode de transport que la voiture pour se rendre au travail »

« 92% (des habitants interrogés) plebiscitent l'idée de créer des trains pendulaires entre Briançon, Veynes et Sisteron pour les mobilités du quotidien »



3. MODES ACTIFS : DES POTENTIELS À SAISIR

Les communes se mettent en marche

La CCSB possède un potentiel de déplacements par mobilités douces. Les déplacements s’effectuent en majorité en voiture alors que 49,4 % des actifs travaillent dans leurs communes.

Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres ont lancé des démarches de Petites Villes de Demain, où la question de l’aménagement des centres bourgs et du partage des voies est un des éléments abordés.

L’usage du vélo, un potentiel insuffisamment développé

Les modes actifs, dont le vélo, comme sur l’ensemble du territoire régional, sont très peu utilisés pour les flux de courte distance (internes aux communes) avec une part de 1,9 % contre 2,2 % pour la Région. Le potentiel de croissance de ce mode de transport est donc affaibli par les déplacements du quotidien.

Le relief très prononcé et les distances parfois élevées limitent le développement de la pratique du vélo au quotidien. Les cyclistes du territoire relèvent une problématique de continuité de pistes, laissant un parcours cyclable segmenté et non sécurisé. Néanmoins, certaines communes se saisissent de la thématique. Par exemple, la Ville de Sisteron élabore un cahier des charges pour la réalisation d’un Schéma d’Orientation des mobilités, présentant un volet particulier sur la pratique du vélo. La ville réalise également une étude de faisabilité de pistes cyclables. Celle-ci présente les différentes possibilités d’aménagement de voies cyclables, et s’intéresse notamment à sept secteurs dont la traversée du Pont du Buëch, la traversée de la zone d’activités Météline et la RD 4085 ou route vers Gap.

L’usage du vélo est aujourd’hui principalement à vocation touristique. Le schéma régional des véloroutes, établi au niveau régional permet à terme, la création de liaisons longues distances dont pourraient bénéficier indirectement les habitants du territoire, surtout sur l’axe de la Durance. Ce projet pourrait être la première voie vers une desserte cyclable des communes.



Plan vélo régional _ Schéma régional des véloroutes, région PACA



Scénario d'aménagement du Pont du Buëch _ Etude de faisabilité vélo-piste cyclable à Sisteron, Alpicité

Un Contrat Régional d'Equilibre Territorial qui propose des objectifs d'écomobilité

Le territoire se saisit politiquement de l'écomobilité, comme l'ensemble des communautés de communes de la région Sud PACA. Un CRET a été élaboré en 2018 pour le seul territoire du Sisteronais-Buëch et marque la prise en compte de l'accompagnement au changement de comportements vers une mobilité douce et durable.

Les solutions extraites de l'axe 1 « Cap sur l'écomobilité » sont les suivants :

- Proposer une offre alternative à la voiture individuelle en développant de nouveaux services de mobilité (aménagement d'aire de covoiturage ou développement d'une offre de covoiturage, amélioration des circulations pédestres et cyclables et encourager l'utilisation de véhicules électriques en maillant le territoire de bornes de recharge).

- Développer les usages du numérique : cela passe par des réseaux performants et le déploiement d'une offre de services adaptée. Des actions, portées par les Sous-directions de la prévention, de l'accompagnement et du soutien (SDASAP) des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, sont proposées afin de réduire la fracture numérique et de permettre aux usagers d'accéder et de réaliser leurs démarches en ligne.



DE 12 ANS

édactrice en chef d'un magazine de mode,
Charly hérite de la boucherie familiale.
à la vendre, elle rencontre Martial, l'artisan-
re, bien décidé à se battre pour sauver le
malgré elle par le charisme de Martial, Charly
être amenée à changer d'avis...

Durée: 1h31



wixsite.com/cinema

centre national
du cinéma et de
l'image animée

planet paintball

06 37 02 26 81 VINONVERDON



ENJEUX

UNE MOBILITÉ POUR TOUS

- > Les aménagements nécessaires au déploiement d'une mobilité douce
- > Le renforcement de l'offre ferroviaire
 - > La place de l'automobile dans les centres-bourgs propices aux déplacements doux
 - > La lutte contre l'isolement géographique
- > L'accessibilité aux services et commerces de proximité
- > La facilité d'accès aux services et commerces pour les personnes les plus impactées par des difficultés de mobilité au moyen d'un parcours résidentiel adapté
- > Le renforcement de la qualité et la quantité d'espace public pour encourager les mobilités actives



FEUILLET 2

DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES JOUANT SUR LES INTERSTICES DU TERRITOIRE

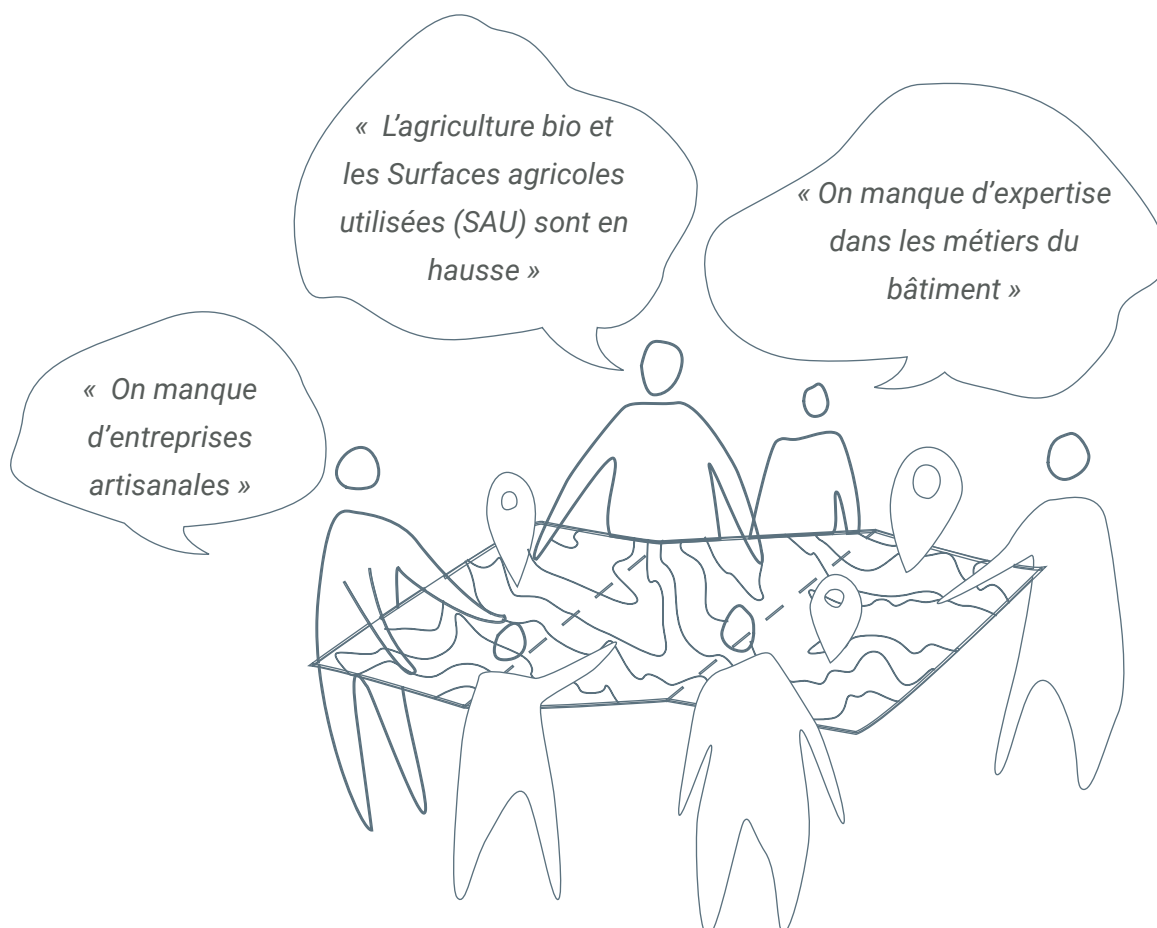


Cittànova

Des filières économiques jouant sur les interstices du territoire

L'indice de concentration d'emploi de 105 à l'échelle de la Communauté de Communes, témoigne de sa relative « autonomie » économique, comparable aux territoires voisins (119,5 pour la CA Gap-Tallard-Durance, et 98,8 dans la CA Provence-Alpes-Agglomération). Cependant, ce ratio masque de profondes disparités entre les communes. L'agriculture, omniprésente, joue un rôle majeur dans les dynamiques économiques globales, non seulement par un nombre d'emplois dans la filière qui a tendance à s'accroître, mais également par le développement des entreprises agro-alimentaires. Celles-ci s'implantent principalement dans la plaine, comme les entreprises relatives aux autres secteurs d'activité, qui font de la CCSB un territoire équilibré entre le nombre d'actifs, et le nombres d'emplois proposé.

Néanmoins, les évolutions environnementales remettent en question certains domaines et des pratiques aujourd'hui ancrées qui touchent l'économie globale et locale.



1. L'AGRICULTURE, UN MOTEUR ÉCONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Un territoire fortement agricole

Le caractère rural du Sisteronais-Buëch se ressent par la forte présence des exploitations agricoles dans la constitution du paysage.

Là où le relief ne contraint pas la production agricole et où les noyaux urbains n'ont pas grignoté les terres, il y a des activités agricoles : 55 850 ha exactement, dont environ 38 800 ha en Surface Agricole Utilisée (SAU) sur 150 000 ha que compte la Communauté de Communes.

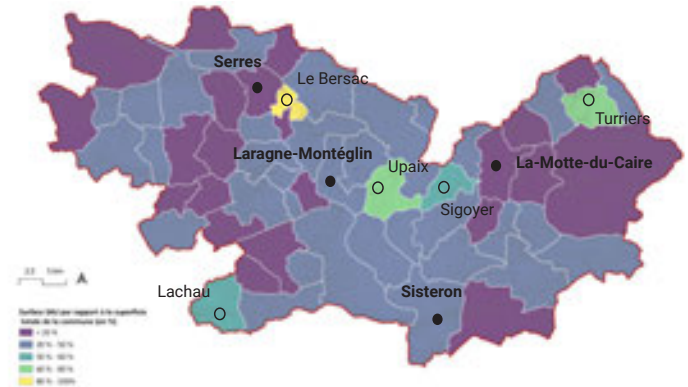
Les terres agricoles représentent donc plus d'un tiers de la surface du territoire. Pour certaines communes, la SAU représentent plus de 60% de leur surface totale (ex: Le Besac, Upaix). L'évolution des SAU est toutefois à relativiser : la SAU correspond aux surfaces exploitées par les exploitations ayant leur siège sur la commune (dans et hors commune) et non aux surfaces cultivées sur la commune. Il s'agit souvent plus d'un marqueur du dynamisme des exploitations de la commune mais pas nécessairement un reflet de l'agriculture sur le territoire.

Notons également que la majorité des terres sont dédiées au pastoralisme (environ 33 500 ha), activité qui peut se développer sur les reliefs accidentés.

Il convient ainsi de prendre la mesure de la part de l'agriculture, non seulement dans la formation des paysages, qu'il s'agisse des paysages de plaine ou des paysages de montagne, mais aussi dans la structuration économique du territoire. L'agriculture représente 10,5 % de l'emploi du territoire, devançant la construction. Le secteur est en croissance depuis 2008 avec un nombre d'emploi qui évolue positivement depuis 2008 (1 027 selon l'INSEE en 2019, soit 40 emplois supplémentaires par rapport à 2008) et se maintient depuis 2013 (+3).

Le territoire est donc fortement pourvoyeur d'emploi agricole à la fois pour la main d'œuvre familiale des exploitations que sur la main d'œuvre des salariés permanents ou occasionnels. La part des femmes dans l'activité agricole est également importante puisqu'elle représente 38,7% de l'emploi salarié et 33,7% de l'activité non-salariée.

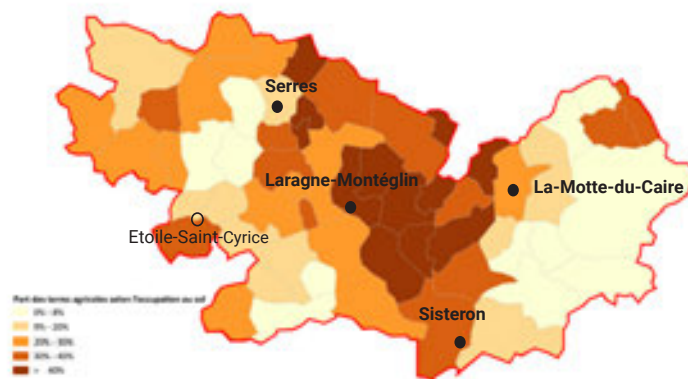
Les données de la Chambre d'agriculture (2025) confirment cette tendance avec un taux d'évolution stable des exploitations agricoles sur le territoire entre 2010 et 2020 (-0,57%). Le nombre de chef



La surface agricole utilisée en fonction de la surface par commune_ Agreste 2022, INSEE



Evolution de la surface agricole utilisée par commune entre 2010 et 2021_Agreste 2022



Part des terres agricoles dans l'occupation des sols _Observatoire des territoires, 2019

A noter:

Les SAU et leurs évolutions sont à mesurer vis-à-vis des réalités géographiques différenciées entre les communes: fort relief, taux de boisement très important, etc.

d'exploitation est en augmentation (+5%) et le nombre d'emplois dans cette activité également (+11%).

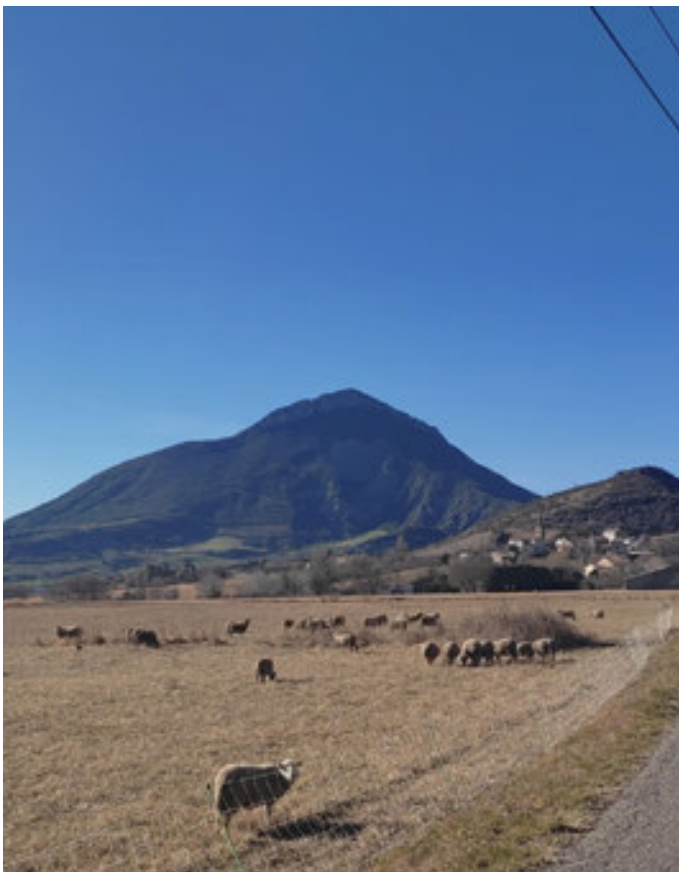
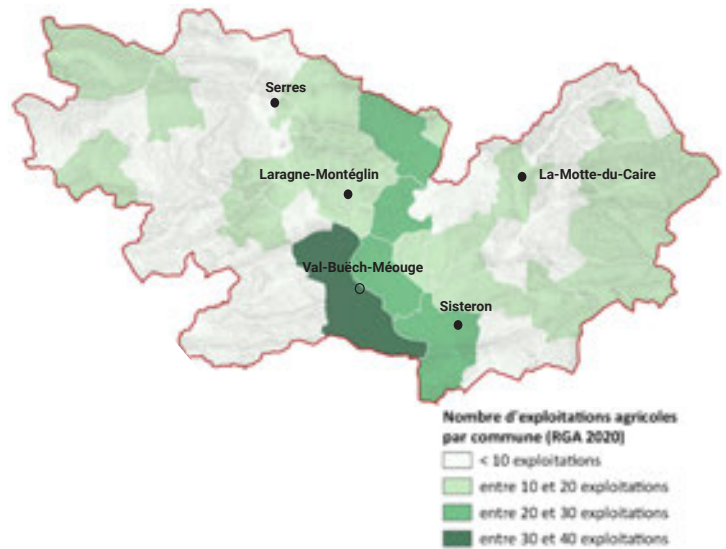
Une production agricole dominée par l'élevage ovin et l'arboriculture

En 2020, la CCSB accueille 568 exploitations agricoles, avec un maximum de 36 exploitations pour la commune de Val-Buëch-Méouge. Le contexte topographique, climatique et socio-économique a permis la spécialisation des productions agricoles autour des fruits (pommes et poires) et l'élevage ovin.

Ainsi là où la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est fortement marquée par l'activité maraîchère, la production vinicole, ou oléicole, le Sisteronais-Buëch compte pas moins de 141 élevages ovins et 193 entreprises arboricoles.

Les paysages en sont fortement marqués avec une omniprésence des vergers dans la plaine, là où la part de la superficie irriguée dans la superficie agricole utilisée est la plus importante, couplée à des prairies sur la moyenne montagne. Les ateliers

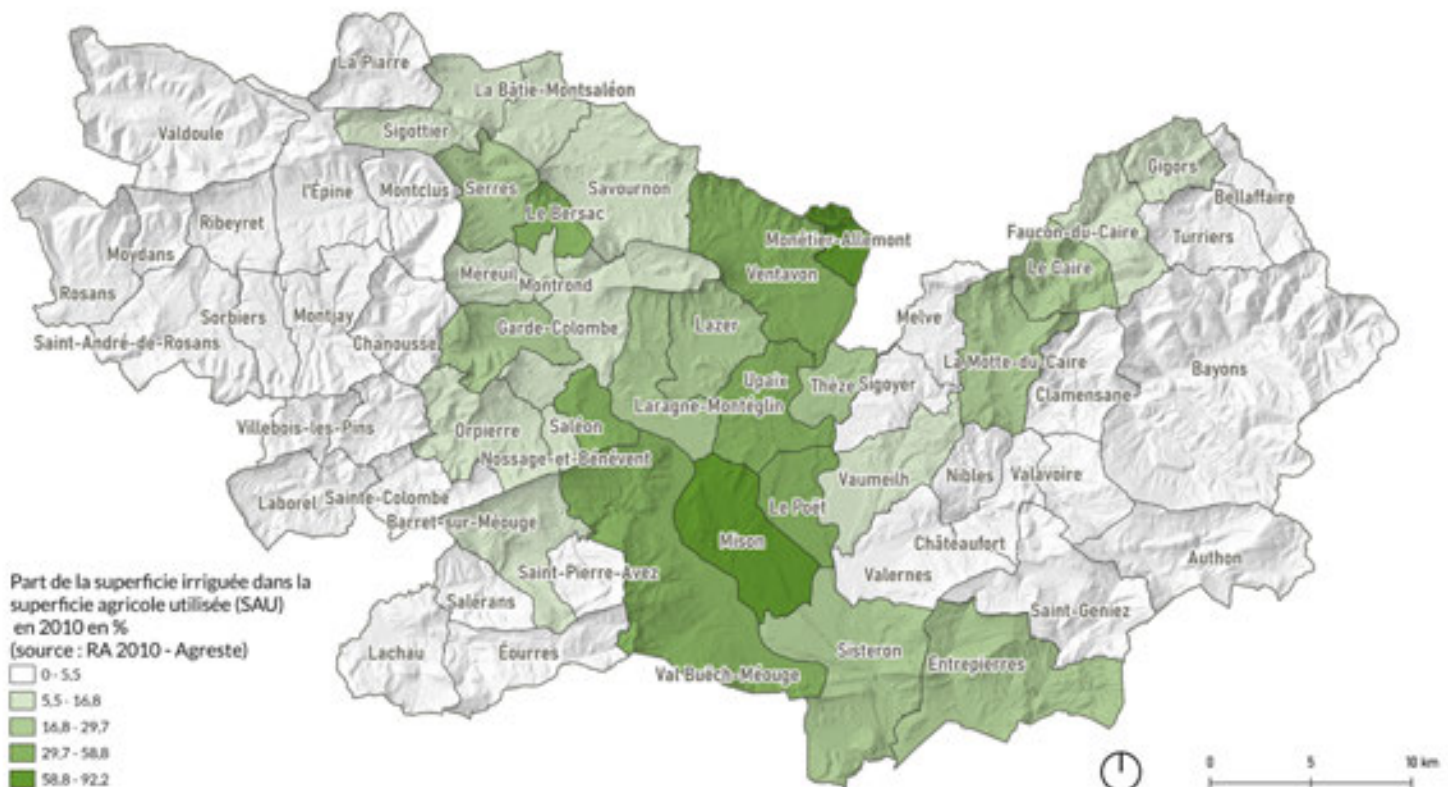
de maraîchage (52), les élevages de volatiles (21), bovins (40), et caprins (29) y ont ainsi une place moindre dans le paysage agricole du Sisteronais-Buëch.



Paysage de la plaine : un troupeau de moutons_ *Cittànova*



Paysage de la plaine : les vergers le long des routes _ *CCSB*

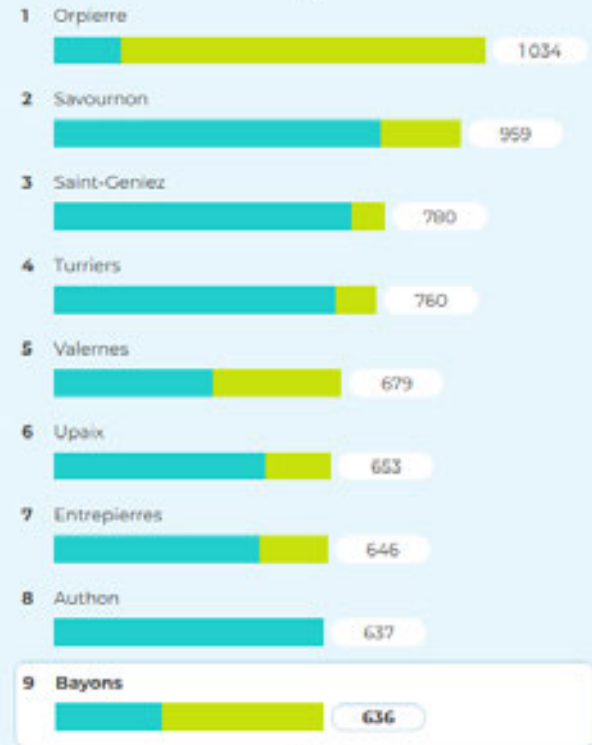


Les superficies irriguées comprennent les superficies irriguées au moins une fois au cours de la campagne agricole, quel que soit le mode d'irrigation (hors cultures irriguées uniquement dans le cadre d'une protection contre le gel ou d'une lutte phytosanitaire).

Environ 30 % des exploitations produisent en agriculture biologique ou sont en voie de conversion. Ceci représente 44,1 % des surfaces agricoles utilisées, soit 17 095 ha dédiés à l'agriculture biologique.

La relative spécialisation agricole n'est pas sans conséquence à moyen terme pour les exploitations agricoles, notamment face au risque de changement climatique : quel avenir pour les vergers de pommes dans des vallées où les températures montent et où les épisodes de gel sont de plus en plus tardifs ? Le climat impacte déjà l'arboriculture avec une floraison précoce, permettant la sortie de bourgeons souvent détruits par des épisodes de gel dans les semaines qui suivent.

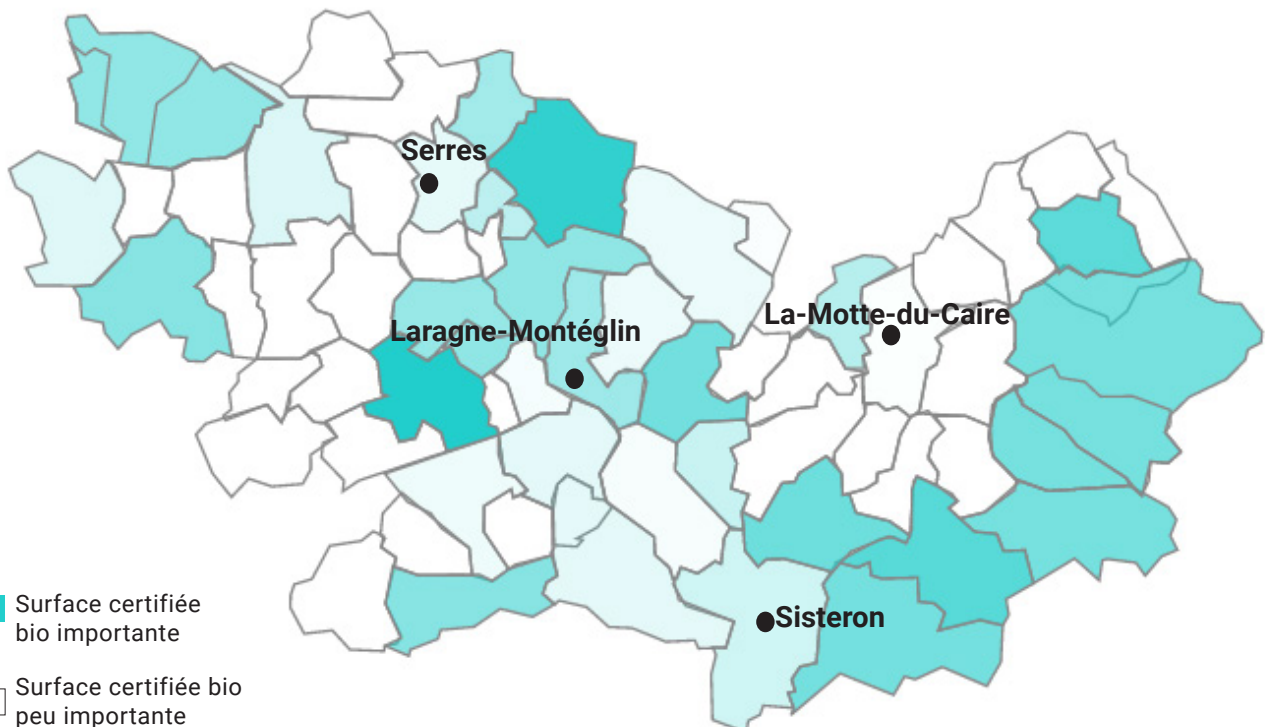
Classement des surfaces bio et en conversion



Surfaces engagées en bio

■ Surfaces certifiées bio ■ Surfaces en conversion

* Information non disponible en raison du secret statistique



■ Surface certifiée bio importante
■ Surface certifiée bio peu importante

L'enjeu de la transmission

Aujourd'hui, l'emploi agricole représente une part plus importante dans la répartition des actifs (6,6%), avec une évolution positive du nombre d'emploi dans le secteur depuis 2008, que dans d'autres territoires comme CA Gap-Tallard-Durance (1,3%). Ceci dit, une part importante des chefs d'exploitation a plus de 55 ans (35,2%). Ce sont ceux qui partiront à la retraite au cours des 10 années à venir.

Ainsi se pose la question de la pérennité de ces exploitations. De quels leviers, la CCSB, les organismes régionaux et départementaux disposent-ils pour pallier une crise probable de maintien de ces terres agricoles ?

Les regroupements des actifs agricoles ont tendance à augmenter, à l'échelle nationale et locale, diminuant le nombre d'exploitations individuelles au profit d'exploitations plus solides d'un point de vue financier et permettant une meilleure répartition des tâches.

Outre l'absence de potentiels repreneurs au sein de la famille et/ou par de nouveaux ou nouvelles exploitants extérieurs, se pose la question de l'accès au foncier.

Les nouveaux agriculteurs peinent à s'installer ou à créer leurs propres exploitations. Les terrains sont souvent déjà exploités ou convoités par de plus grandes exploitations et acheter des parts devient de plus en plus onéreux.

La question de la pression foncière à proximité des pôles urbains se pose également, sans que la consommation des espaces fonciers soit perçue dans la Communauté de Communes comme un enjeu. La CCSB, qui porte résolument une volonté de développement équilibré de son territoire, devra pour autant se conformer aux objectifs de Zéro artificialisation nette (ZAN) prévue par la Loi Climat et Résilience de 2021.

	CCSB 2019 (%)	PACA 2019 (%)	CCSB 2019	CCSB 2008	Evolution 2008-2019
Agriculture	10,5 %	1,7%	1 027	987	+ 40
Industrie	13 %	8,3 %	1 270	1 431	- 161
Construction	6 %	6,9 %	650	770	- 120
Commerce, transport, services divers	37 %	48,4 %	3 566	3 336	+ 230
Administration, enseignement, santé	33,5 %	34,7 %	3 233	3 435	- 202
TOTAL			9747	9989	- 242

Une augmentation du nombre d'emplois dans la filière agricole en 10 ans_ RGP 2019

Des initiatives éparées d'organisation des exploitations et valorisation des productions

Les exploitations agricoles s'organisent collectivement pour pallier les coûts d'investissement ou les contraintes d'accès à l'eau. On notera ainsi la présence de 23 Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA), 25 Associations syndicales autorisées (ASA) d'irrigation. Le pastoralisme et ses contraintes ont aussi amené à la création de 13 groupements pastoraux et 4 Associations foncières pastorales. Il existe ainsi une habitude d'organisation collective de producteurs notamment concernant :

- l'élevage ovin, avec une bonne proportion d'éleveurs adhérents (coopérative Agneau Soleil et association de producteurs Ciel d'Azur) ;
- l'arboriculture (organisations de producteurs de pommes poires dont Coopérative Alpes Coop Fruits et plusieurs groupements de producteurs).

Les productions agricoles du Sisteronais-Buëch sont reconnues à l'échelle nationale à travers des signes officiels de qualité qui sont des labels pour la production locale. Sont ainsi labellisés Indication Géographique Protégée (IGP) les Agneaux de Sisteron et la Pomme des Alpes de Haute-Durance. Les huiles essentielles de lavande et le «Petit épeautre de Haute-Provence» bénéficient de même d'une AOP. La marque départementale « Hautes-Alpes Naturellement », qui regroupe en 2020, 24 exploitations agricoles et une entreprise de l'agroalimentaire, est aujourd'hui un levier essentiel de la mise en avant des produits locaux. En complément des 3 magasins de producteurs, comme Paniers de nos vallées à Sisteron, qui assurent la vente à l'échelle locale des produits, le label « Marchés des Producteurs de Pays » organisait avant la crise sanitaire de 2020 jusqu'à 7 marchés réguliers. Aujourd'hui, ces marchés reprennent avec par exemple le marché de producteurs à Orpierre et Garde-Colombe, le petit marché de la Cure à Upaix, etc.

Les productions du Sisteronais-Buëch sont mises en valeur par le biais d'événements qui attirent locaux et touristes. Des marchés hebdomadaires permettent l'approvisionnement des résidents, et la mise en valeur du territoire et savoir-faire locaux auprès des touristes en période estivale.

Des entreprises agroalimentaires sont également reconnues et mettent en valeur les productions. Celles-ci sont principalement situées auprès des grandes voies d'accès. L'abattoir municipal de Sisteron est, par exemple, une des structures les plus marquantes. 88% de la production régionale des élevages d'ovins et caprins y est abbatue. Il est l'étape obligatoire pour les produits labellisés Agneau de Sisteron.



Installation pour la promotion de la Pomme des Alpes de Haute-Durance à La-Motte-du-Caire



Logo de l'Agneau de Sisteron_ Source : <https://www.agneauesisteron.fr/>



Les huiles essentielles de lavande bénéficient d'une OAP_ CCSB

L'enjeu de l'artificialisation des sols

Les espaces agricoles sont soumis à une pression foncière modérée à l'échelle du territoire mais qui se concentre dans les vallées du Buëch et de la Durance où l'urbanisation est davantage concentrée.

Si l'attractivité du territoire n'a pas entraîné de vastes opérations de lotissements et zones artisanales, les lotissements qui se construisent sur des parcelles anciennement cultivées pour répondre aux attentes des nouveaux habitants (en terme d'habitat individuel), ou encore le développement des zones d'activités le long du Buëch (taux d'occupation croissant de la zone Val Durance, développement de l'écopole de Laragne) témoignent d'une demande foncière consommatrice de terres agricoles dans la plaine.

Aujourd'hui, l'installation de panneaux photovoltaïques devient une source d'inquiétude. L'installation de panneaux photovoltaïques est en effet identifiée comme un bon moyen pour développer la production énergétique du territoire. Les prévisions de la région pour le territoire de la CCSB prévoient un potentiel disponible de 182 hectares au sol. 450 hectares de projets potentiels sont estimés dans le cadre du schéma directeur du photovoltaïque. Ce sont prioritairement les friches et les terres non agricoles qui sont identifiées pour accueillir ces parcs, mais l'agriculture peut y prendre sa part en s'assurant de la compatibilité des productions agricoles et énergétiques. Si la conception d'un agrivoltaïsme assure théoriquement la compatibilité de ces deux activités, il convient d'assurer un suivi des projets de parcs au sol et de s'assurer du maintien des terres et des rendements agricoles.

Par ailleurs, la combinaison de la production d'énergie et de l'activité agricole se réalise aujourd'hui essentiellement à travers le développement du photovoltaïque en toiture. Un recensement réalisé dans le cadre du schéma directeur cité précédemment fait apparaître entre 40 000 m² et 67 000 m² de hangars agricoles privés couverts de photovoltaïque qui ont vu le jour sous la forme de hangars "clé en main", majoritairement. Au moins 25 projets de construction de hangars sont également en cours sur le territoire de la CCSB.



Création d'un nouveau lotissement à Sisteron entre 2011 et 2021



Toit de panneaux photovoltaïque sur hangar agricole à Mison_Cittànova

2. DES ACTIVITÉS FORTEMENT LIÉES À L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

Des profils d'actifs en mutation

La CCSB compte 10 659 actifs, dont 9 058 occupés en 2019. L'évolution du taux d'actifs est modérée sur les 10 dernières années, conformément à l'évolution de la population plutôt portée par des non-actifs.

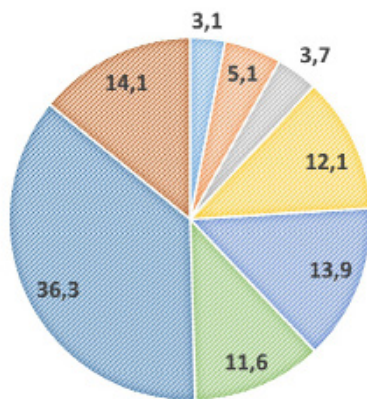
Ce sont surtout les professions liées à l'artisanat, aux commerçants et les professions intermédiaires qui connaissent une progression notable.

Les saisonniers agricoles manquent, alors même que le territoire offre de nombreux emplois sur cette filière, et les chiffres indiquent une baisse du

nombre d'actifs dans ce domaine (-8%).

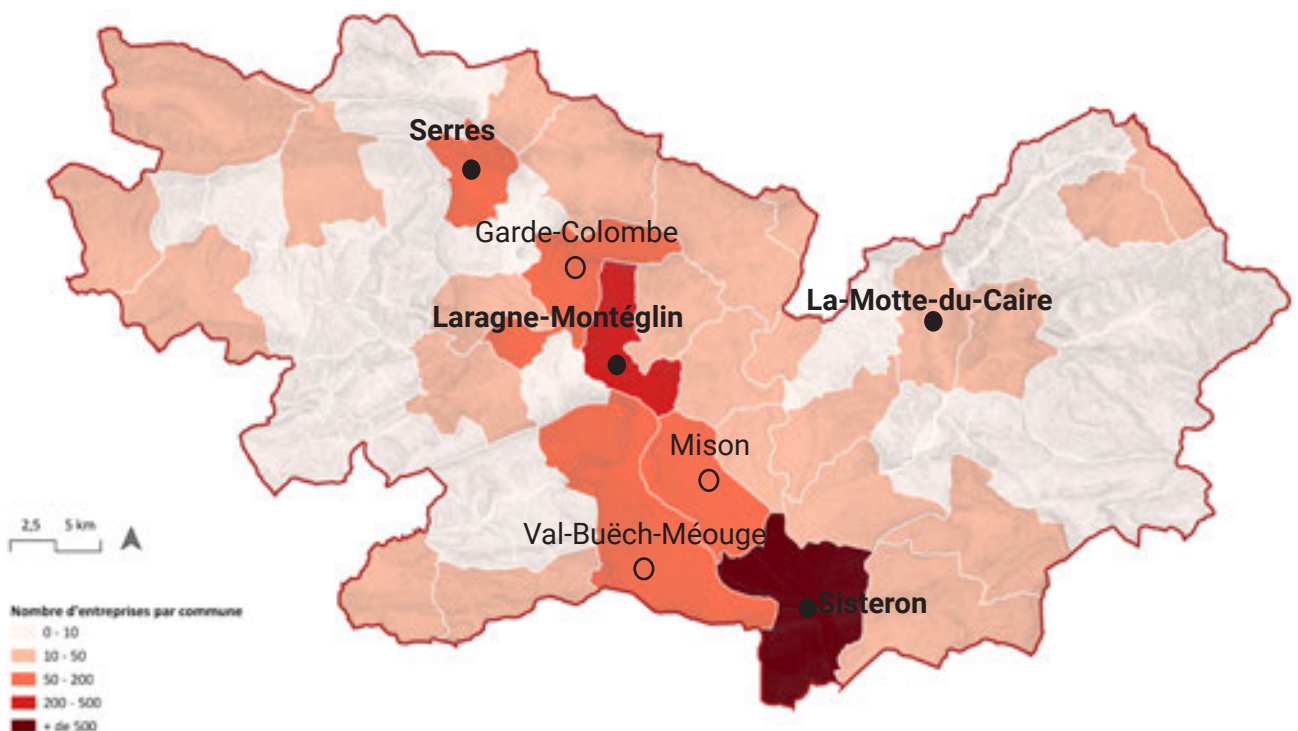
Le taux de chômage (au sens de l'INSEE) atteint 14,2 % en 2019, en nette augmentation depuis 2008 (11,2 %). Il est supérieur à la moyenne régionale située entre 9 et 10%.

La répartition des emplois est directement liée à la localisation des plus de 2000 entreprises du territoire, qui se situent majoritairement le long de la vallée du Buëch. Sisteron concentre ainsi 33% des entreprises, 13 % sont situées à Laragne, 6,7% à Serres et entre 4 et 5% à Mison et Val-Buëch-Méouge (INSEE 2018).



Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle - INSEE 2019

- Agriculteurs exploitants
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Employés
- Retraités
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Professions intermédiaires
- Ouvriers
- Autres personnes sans activité professionnelle



Nombre d'entreprises par commune au sein de la CCSB - INSEE 2019

Des profils d'emplois conformes à la situation « rurale » du territoire

Des entreprises ...

La Communauté de Communes compte 4 142 entreprises. La majorité, soit 73%, sont des micro-entreprises. 1 168 établissements employeurs sont recensés :

- 68,5 % appartiennent au secteur tertiaire
- 9 % au secteur de la construction
- 7,5 % au secteur de l'industrie
- 15 % au secteur agricole

Le secteur tertiaire est fortement représenté du fait de l'importante économie présentielle (commerces, tourisme, administration locale).

La présence de 17 établissements employant plus de 50 salariés sont moteurs dans l'économie. 4 sont implantés à Sisteron.

Sanofi et Minetto sont les deux premiers employeurs dans l'industrie et le BTP. L'Eau Vive, Super U et le centre hospitalier sont les 3 premiers employeurs au plan tertiaire.

L'emploi public est très important dans le tissu économique local, ainsi que les activités « commerciales » (qui intègrent ici également les activités artisanales). L'industrie chimique, représentée majoritairement par Sanofi, constitue une spécificité du territoire, suivie par l'agriculture.

Pourtant, le tissu économique est diversifié, limitant la dépendance aux grands employeurs avec des petites et micro-entreprises. Le territoire accueille également des entreprises au rayonnement parfois mondial, comme Electravia installée sur l'aérodrome de Vaumeilh, spécialisée dans les hélices en carbone.

... et des actifs

9747 emplois sont comptabilisés à l'échelle du SCoT du Sisteronais Buëch – présentant un indice de concentration de l'emploi supérieur à 105. Ceci signifie que le nombre d'emplois proposés localement est supérieur au nombre d'actifs occupés résidant et travaillant sur le territoire. Le territoire occupe ainsi une fonction de pôle d'emploi.

Près de 60% des emplois sont affectés au domaine du tertiaire, un secteur moins représenté qu'aux échelles départementales et régionales. **Ceci s'explique par les fonctions supérieures et administratives, qui reposent pour partie sur les polarités externes.**

Force est de constater une concentration des emplois à Sisteron (4 500) et Laragne-Montéglin (1600).

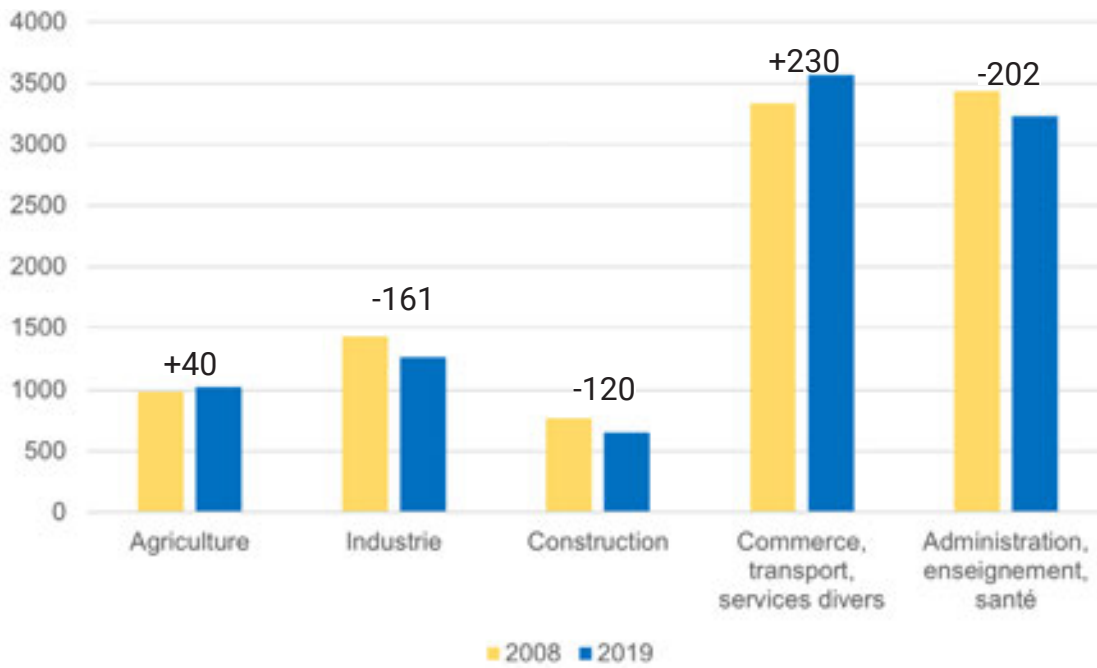
Le territoire perd 2.5 % d'emplois entre 2008 et 2019, soit -242 emplois sur 10 ans. Ces pertes sont globales, mais affectent particulièrement le secteur industriel et tertiaire entre 2008 et 2019.

CSP	Agriculteurs	Artisans Commerçants chefs d'entreprises	Cadres, Professions intellectuelles	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
2019	620	1078	793	2594	2 987	2 473	10 659
2008	676	836	815	2234	3 177	2 641	10 444
Evolution 2008-2019 (en %)	- 8 %	+ 29 %	- 3 %	+ 16 %	- 6 %	- 6 %	+ 2 %

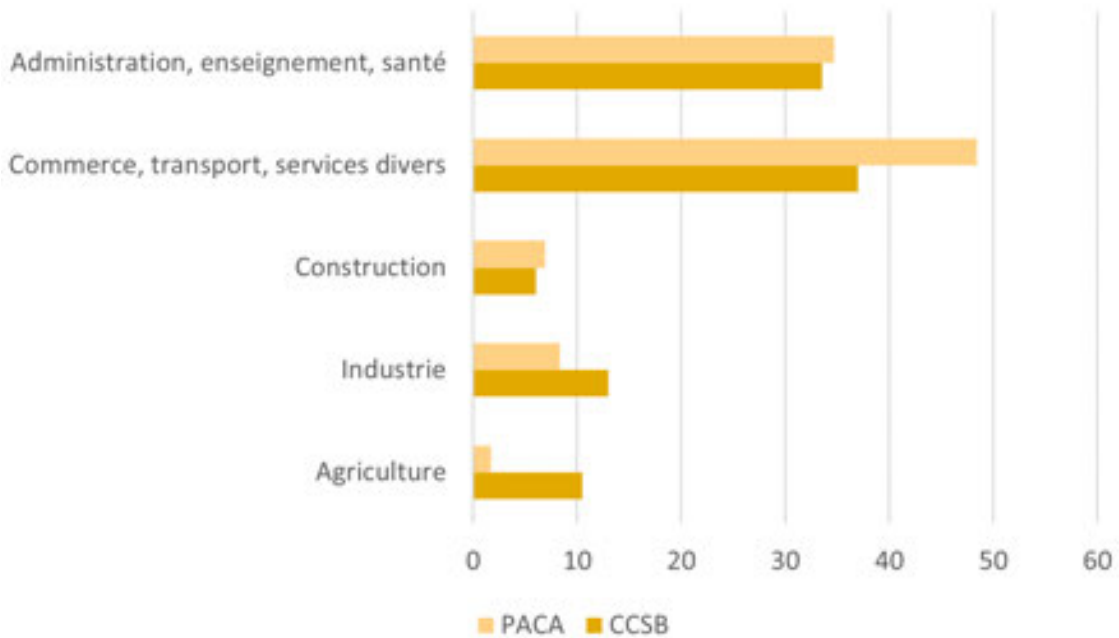
Répartition des actifs par catégories socio-professionnelles sur le SCoT Sisteronais-Buëch _ INSEE 2019

Libellé	Aucun salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et +	TOTAL
Sisteron	39	339	71 entreprises > 10 salariés			449
SCoT Sisteronais Buëch	187	821	94	49	17	1168

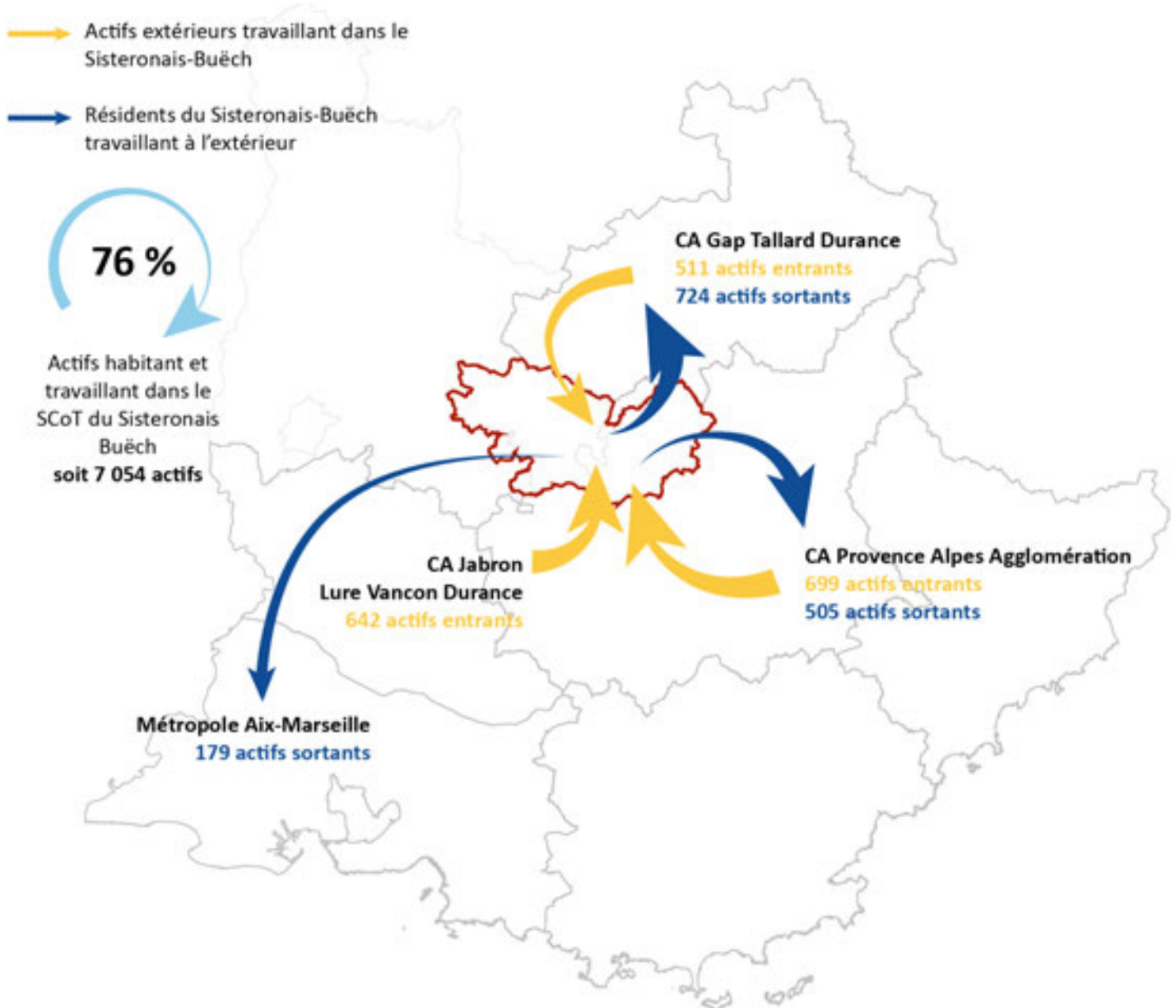
Répartition des établissements par taille _ RGP 2019



Evolution du nombre d'actifs par secteur d'activité entre 2008 et 2019 dans la CCSB _ RGP 2019



Des emplois dans les domaines agricoles et industriels supérieurs dans la CCSB qu'au niveau régional _ RGP 2019



Des mobilités domicile-travail maîtrisées, confirmant le rôle de bassin d'emploi du territoire _ INSEE-RP 2019

Une offre foncière économique en cours de consolidation

L'offre foncière économique, à travers les zones d'activité, est relativement récente sur le territoire du Sisteronais-Buëch.

C'est historiquement la zone d'activités de la Météline qui s'est développée « hors les murs » de Sisteron, à l'endroit où l'entreprise Sanofi a pu s'installer. La ZA de Météline est majoritairement industrielle.

La zone de Val de Durance s'est développée depuis les années 1980, quasi exclusivement sur la filière agro-alimentaire. La diversification est récente, autour de l'artisanat, de l'industrie, des espaces tertiaires et enfin le pôle commercial depuis peu. Cette ZA est également la seule du territoire à bénéficier du Label « Parc + » (2018-2020, et renouvelé en 2022) qui valorise les parcs d'activités engagés dans des actions de qualité et de performance durables.

À Laragne-Montéglin, la zone du Plan est mixte entre activité artisanale et commerciale.

La zone des Grandes Blâches de Mison est à vocation artisanale principalement.

Les prix proposés sont compétitifs en comparaison du foncier d'entreprise dans d'autres territoires (autour de 30€/m² à Forcalquier, 45€/m² en moyenne à Gap-Tallard et entre 35 et 150€/m² à

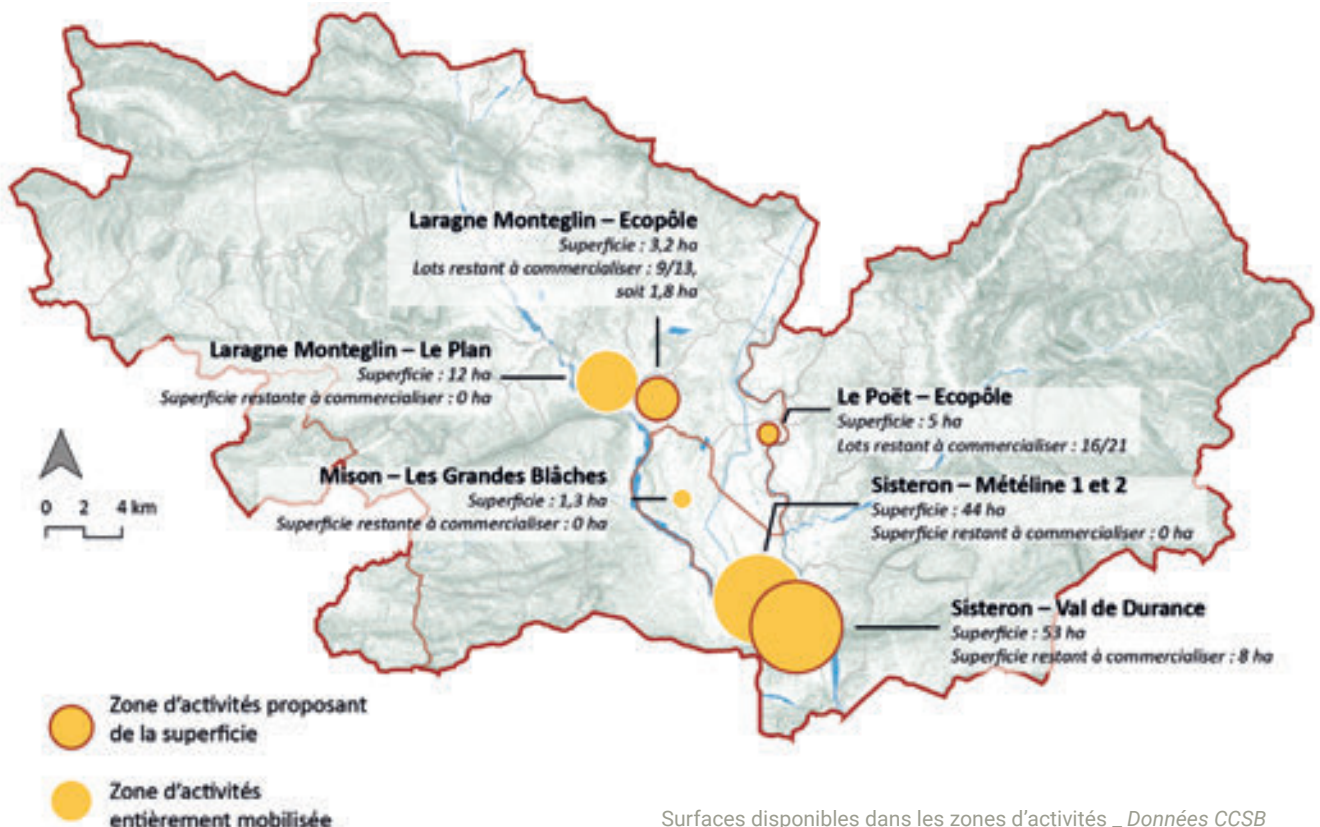
Manosque), ce qui est indéniablement une force pour attirer de nouvelles entreprises (Sisteron: entre 17 et 50€/m²).

Au plan de la commercialisation, 3 sites sont visés comme support de développement à court et moyen terme :

- La poursuite du développement de la ZAE Val de Durance sur 8 Ha
- La commercialisation de la Zone du Poët sur 16 lots
- La commercialisation de l'Ecopôle de Laragne-Montéglin sur 9 lots

Les zones du Poët et de Laragne-Montéglin commencent à se remplir, mais de nombreux lots restent à commercialiser. Entre 2008 et 2019, 30 ha ont été vendus dans la ZA Val de Durance et près de 60 entreprises se sont implantées. Le prix du foncier n'est donc pas le seul élément sur lequel peut reposer l'attractivité des zones d'activité, mais d'autres facteurs ont de l'influence (proximité de l'autoroute, aménagements, présence d'autres entreprises, bassin d'actifs...).

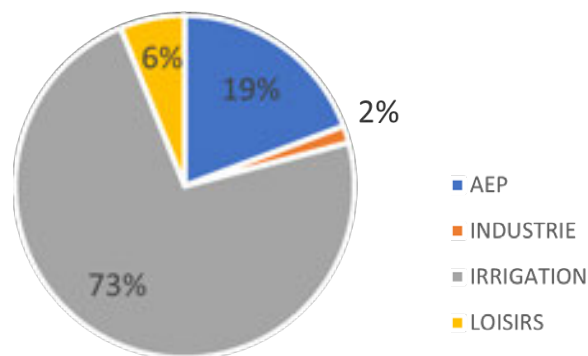
La lisibilité de l'offre d'accueil au sein des zones d'activités économiques reste à favoriser au regard de la mixité des filières accueillies. Aussi, l'entretien et la requalification des ZAE en entrée de ville, notamment à Sisteron et à Laragne-Montéglin, permettraient d'améliorer l'intégration de ce tissu économique à son environnement.



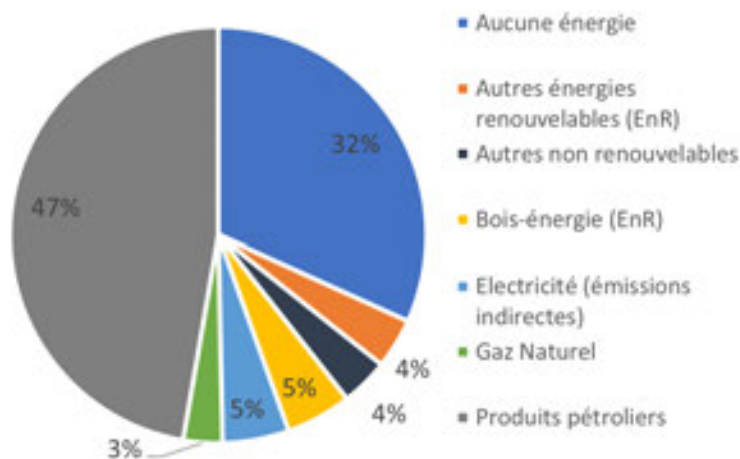
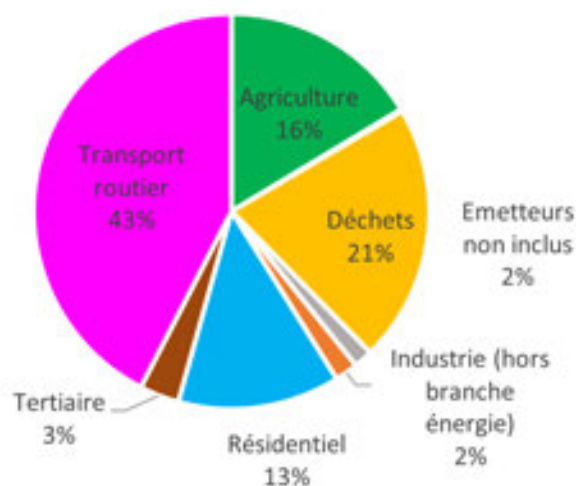
3. DES ACTIVITÉS INTERDÉPENDANTES AVEC L'ENVIRONNEMENT

Une consommation de ressources pour les filières économiques

En 2019, l'irrigation est le plus gros secteur de prélèvement d'eau, avec près des trois-quarts du volume, suivi de l'eau potable (AEP), des loisirs et de l'industrie. Le caractère agricole du territoire et la forte présence de l'arboriculture expliquent l'importance des prélèvements dus à l'irrigation. Rapportés au nombre d'habitants, les prélèvements pour l'irrigation sont près de deux fois supérieurs aux prélèvements du département des Hautes-Alpes, et environ 7 fois supérieurs à ceux de la région Sud PACA, cela est dû à la faible densité d'habitants de la CCSB. Il convient de noter que l'eau consommée par l'agriculture provient en grande partie de volumes stockés en période hivernale (ressource de Serre-Ponçon en particulier). En parallèle, les prélèvements industriels sont relativement faibles (8%). Le secteur de l'industrie est le seul à baisser fortement sa consommation d'énergie, d'une part du fait d'une baisse de l'activité à la suite de la crise de 2009 (cf. PCAET) et d'autre part à l'amélioration des processus industriels. Le secteur agricole et le secteur des déchets sont peu consommateurs d'énergie (respectivement 4% chacun).



Répartition des prélèvements d'eau sur le territoire en 2019 _ BNPE



Pour les deux graphiques : émissions de GES énergétiques et non-énergétiques par secteur et source d'énergie _ Diagnostic du PCAET

Des pollutions de l'eau, de l'air et du sol en cours

Les activités du territoire émettent des polluants : dioxydes de soufre pour l'industrie (mais relativement moins qu'à l'échelle régionale), ammoniac et particules par l'agriculture (émissions plus élevées qu'en PACA). En matière d'émissions de gaz à effet de serre, les émissions de GES sur le territoire représentent 275 kteqCO₂ en 2019, soit 11 kteqCO₂/hab. contre 9 en PACA. La moitié des émissions totales de gaz à effet de serre provient de la combustion d'énergies fossiles (carburant, fioul, gaz naturel).

23% des émissions du transport routier sont liées aux flux de transit sur l'autoroute. Les émissions d'origine non-énergétique sont liées à l'enfouissement des déchets, à l'agriculture (élevage et utilisation d'engrais). Le territoire est en revanche relativement peu concerné par des pollutions des sols d'origine industrielle.

Le kteqCO₂

Le kteqCO₂, ou kilotonne équivalent CO₂, est l'unité de mesure qui permet de quantifier l'impact carbone.



Des nuisances sonores pour les riverains

Les activités (agriculture, industries, carrières, etc.) peuvent être source de nuisances sonores ponctuellement, notamment pour les riverains.

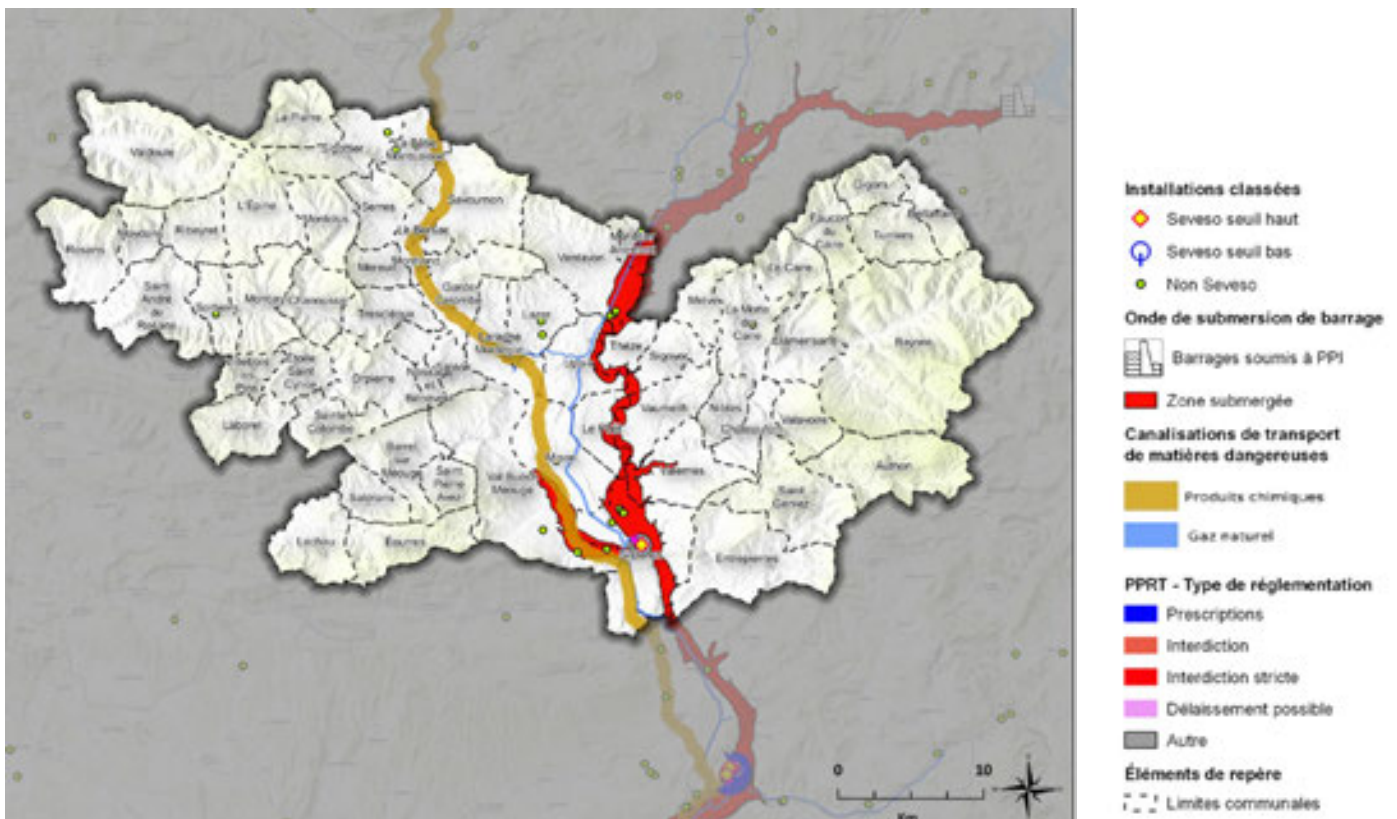
Des risques technologiques induits

Les activités économiques peuvent être source de risques technologiques, notamment le risque industriel à Sisteron, avec la présence du site Seveso de Sanofi, géré par le PPRT. Par ailleurs, une canalisation de transport de produits chimiques est présente, et on note également le risque de rupture du barrage de Serre-Ponçon.

Changement climatique pouvant engendrer différents impacts

Les évolutions climatiques peuvent potentiellement engendrer différents phénomènes : accentuation des sécheresses et élévation des températures. Cela pourrait impacter fortement l'agriculture, qui nécessite beaucoup d'eau sur le territoire, qui pourra alors être touchée à la fois à l'augmentation de la sécheresse des sols, à la raréfaction de la ressource en eau (baisse du débit des cours d'eau et des nappes), mais également à la pollution à l'ozone (qui a des incidences négatives sur la production végétale), à la hausse des températures (« coups de chaud » sur les cultures, etc). Ces sources de fragilisation accentueraient en parallèle la vulnérabilité face aux ravageurs et au gel.

Les aléas naturels (inondations et mouvements de terrain) peuvent en outre être vecteurs de risques technologiques intensifiés avec les évolutions climatiques. Certaines activités sont localisées en zone d'aléa retrait-gonflement des argiles ou inondation par exemple, des aléas sensibles au changement climatique.



Synthèse des risques technologiques _ Source : EIE

ENJEUX

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- > Le maintien et l'accroissement des secteurs créateurs d'emplois
- > Le maintien des filières fortes et identitaires dans les secteurs de l'agriculture (agro-alimentaire) et de l'industrie
- > L'accompagnement pour le développement des nouvelles entreprises
 - > L'attractivité de l'offre en foncier d'entreprise
 - > L'intégration des ZAE dans leur environnement proche

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE

- > Le développement d'une agriculture durable et de proximité
 - > La transmission des exploitations
- > Des terres agricoles et paysages agricoles impactés par la consommation d'espace

L'ÉQUILIBRE ENTRE ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

- > Une adaptation des filières au changement climatique à anticiper
- > La lutte contre les impacts du changement climatique sur les risques technologiques actuels
- > L'anticipation des potentiels conflits d'usage sur la ressource



FEUILLET 3

UNE CONCENTRATION DES COMMERCES ET SERVICES PERFORMANTE DANS LA PLAINE, RELAIS POUR LES COMMUNES DE MOYENNE MONTAGNE



Cittànova

Une concentration des commerces et services performante dans la plaine, relais pour les communes de moyenne montagne

La vallée du Buëch est fortement avantagée dans son offre de commerces et équipements, principalement concentrés dans les communes de Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres. Cette concentration permet le développement de structures importantes, comme les hôpitaux et zone commerciales, ainsi qu'un rayonnement du territoire au-delà des limites du SCoT Sisteronais-Buëch, même si une offre complémentaire est proposée dans les territoires limitrophes. Les villes relais permettent une proximité pour les communes les moins dotées, mais l'équilibre est cependant fragilisé par une perte de population jeune et des mobilités limitées. Le développement du e-commerce change également les pratiques de consommation.

« Le vieillissement de la population implique l'adaptation des services et l'offre de soin, mais il peut être une opportunité pour la création de nouveaux emplois »

« Le réseau téléphonique et internet est inexistant sur certaines zones rurales »

« Nous avons des services publics, mais certains ferment »



PAROLES D'ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Entretiens, questionnaires, conversations territoriales, etc.

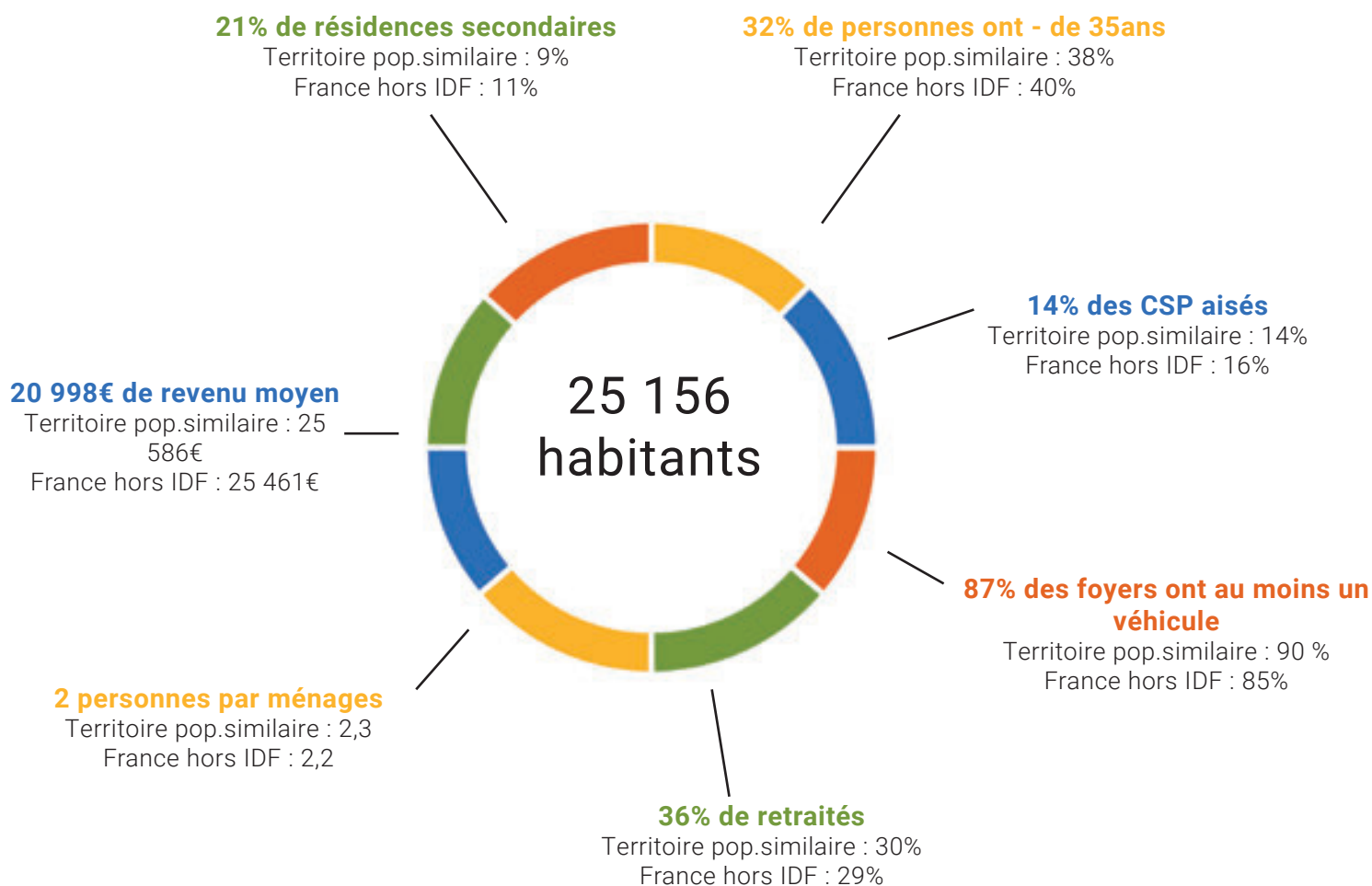
Quelques données clés pour mieux appréhender la socio démographie des consommateurs

Des indicateurs socio-économiques mettant en évidence une propension à consommer des ménages relativement faible, étant donné :

- la taille relativement réduite des ménages, avec des profils « retraités » importants,
- les revenus moyens relativement faibles,
- les consommateurs dépensent moins, hors besoins courants.

Ces profils peuvent néanmoins profiter d'une offre commerciale de « proximité », avec une organisation commerciale basée sur la

concentration dans certains pôles spécifiques, qui profitent aux villes alentours, et le déploiement de commerces alternatifs aux modèles de « boutiques et super-marchés » avec la création de magasins de producteurs, de points de vente à la ferme, de commerces nomades, de marchés, etc.



1. LE COMMERCE, UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLE, VECTEUR D'ANIMATION LOCALE

Une offre commerciale « de proximité » concentrée sur quelques pôles et marquée par une forme de saisonnalité

Le tissu commercial témoigne d'un équilibre entre services commerciaux et commerces dits purs. La dynamique relative du tissu commercial local n'est pas étouffée par des locaux commerciaux occupés par des services (agences bancaires, agences immobilières, etc).

En effet, 930 établissements commerciaux sont recensés dont 238 commerces dits purs. Le taux de commercialité globale de 26 % est supérieur à la moyenne française (24%). Le taux de services demeure maîtrisé (41 %).

Il est à noter que plus de 60 % des établissements sont situés à Sisteron (373, soit 40%), Laragne-Monteglin (136, soit 16,4%) et Serres (60, soit 6,4%).

La densité commerciale est élevée avec 37 commerces pour 1000 habitants, signifiant que les besoins du quotidien sont couverts sur le territoire du SCoT. Ce constat global masque une disparité entre les communes avec une grande concentration dans les polarités, et l'absence de commerces dans d'autres.

Nombre d'établissements (Source SIRENE 2020)	SCoT CCSB Etablissements commerciaux	Erbts /1.000 habitants	Erbts /1.000 habitants EPCI comparables	Erbts /1.000 habitants France hors IDF
Commerce	238	9,5	6,3	7,4
Alimentaire	107	4,3	2,7	2,8
Équipement de la personne	46	1,8	1,3	1,8
Équipement de la maison	61	2,4	1,5	1,8
Biens culturels et loisirs	24	1,0	0,8	0,9
Services	384	15,3	12,6	14,5
Services commerciaux	171	6,8	5,8	6,3
Services non commerciaux	213	8,5	6,7	8,2
CHR	228	9,1	5,2	6,2
Automobile	80	3,2	2,4	2,5
TOTAL	930	37,0	26,5	30,6

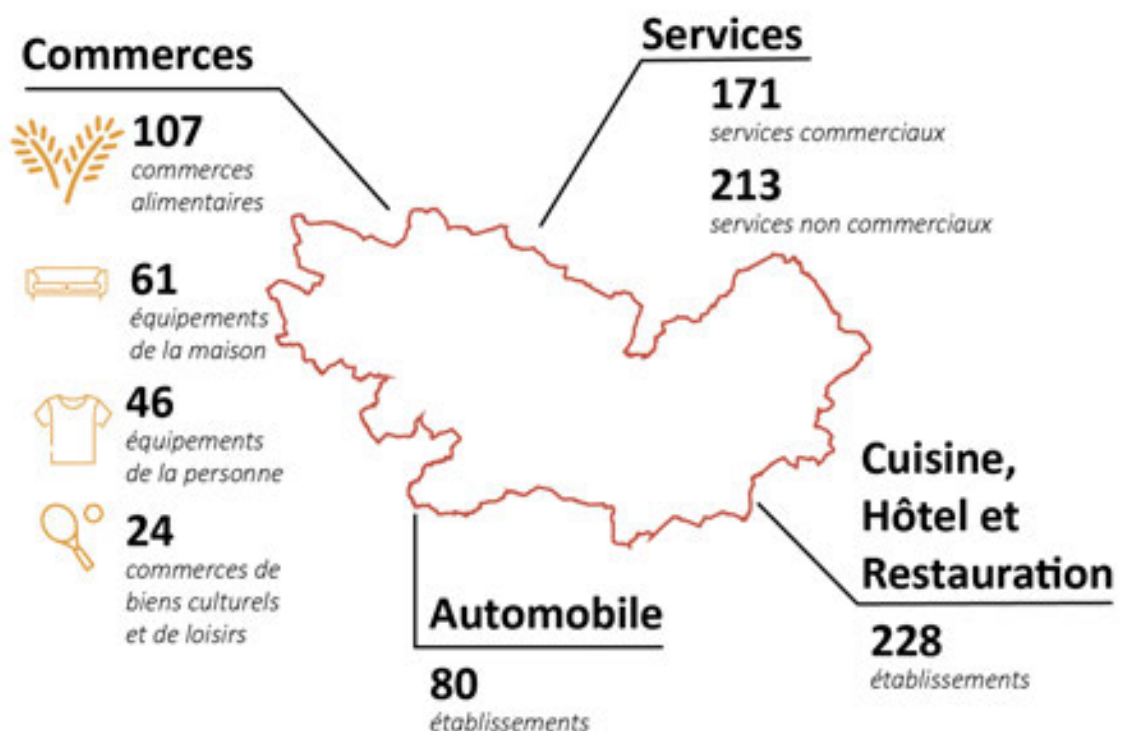
Source: SIRENE 2020

La densité d'activités de restauration, 50% supérieure à la moyenne nationale, montre que la CCSB dispose d'une offre tournée vers son activité touristique. Cependant, certains établissements ne semblent pas assurer une ouverture sur un système « 4 saisons ».

L'offre Cuisine, Hôtellerie et Restauration (CHR) révèle le caractère touristique du territoire et du rôle joué par ces polarités, notamment celle de Serres. Aussi, les taux de commercialité sont intéressants et témoignent du rôle de proximité joué par les 3 polarités principales du SCoT.

Nombre d'établissements / 1000 hab	SISTERON Etablissements /1000 hab	LARAGNE Etablissements /1000 hab	SERRES Etablissements /1000 hab	Moyenne /1.000 hab Ville > 5 000 hab	Moyenne /1.000 hab Ville < 5 000 hab
Commerce	16,8	11,9	10,9	7,8	6,9
Alimentaire	5,9	5,1	6,2	2,9	3,0
Équipement de la personne	4,4	2,3	0,8	1,8	1,3
Équipement de la maison	4,6	3,1	2,3	2,0	1,6
Biens culturels et loisirs	1,8	1,4	1,6	1,1	1,0
Services	18,7	14,7	18,7	15,0	14,2
Services commerciaux	9,4	7,6	7,8	6,7	6,7
Services non commerciaux	9,4	7,1	10,9	8,4	7,6
CHR	9,1	7,1	12,5	5,5	5,8
Automobile	4,6	4,8	4,7	2,9	2,6
TOTAL	49,2	38,5	46,7	31,2	29,5
Taux de commercialité	34 %	31 %	23 %	24 %	22 %

Source: SIRENE 2020



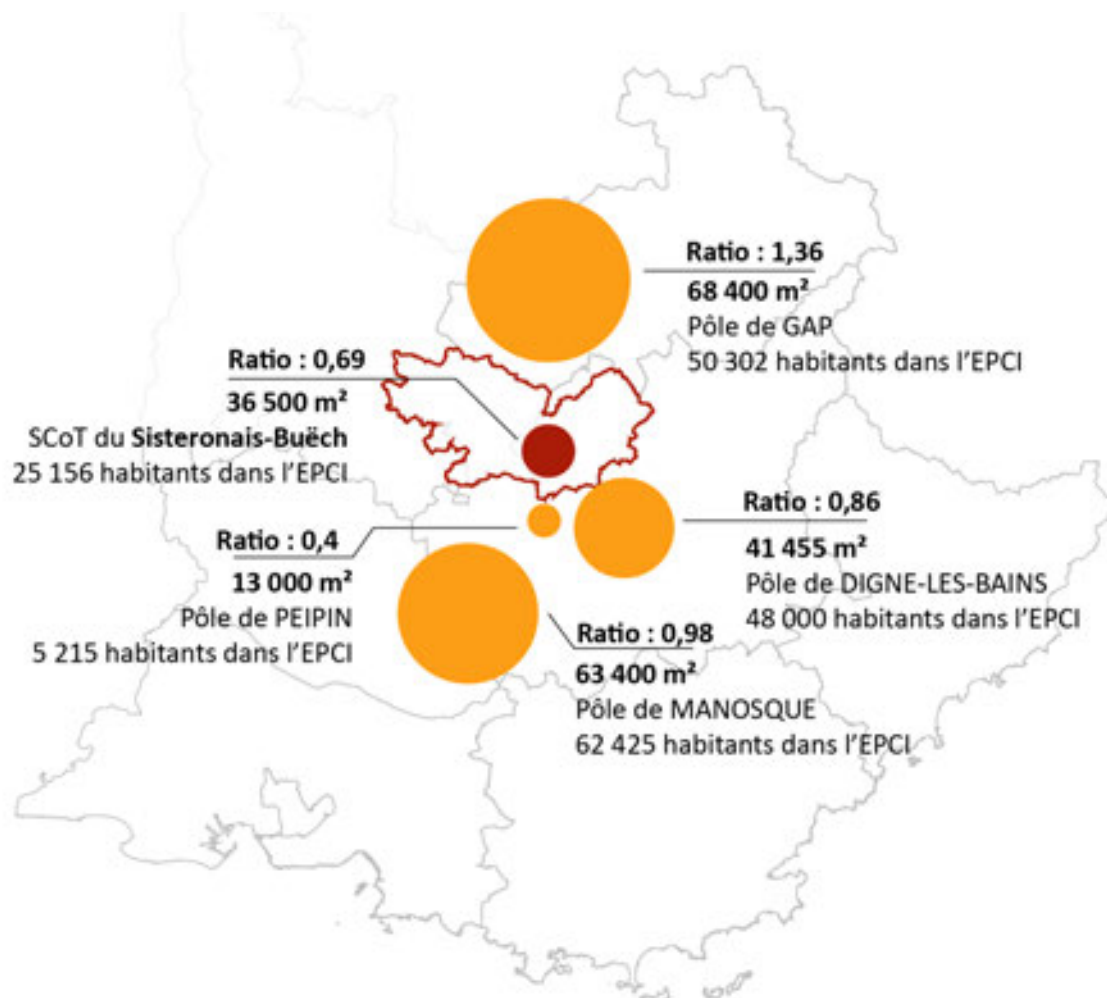
Nombre d'établissements selon leur spécificité dans la CCSB_SIRENE 2020

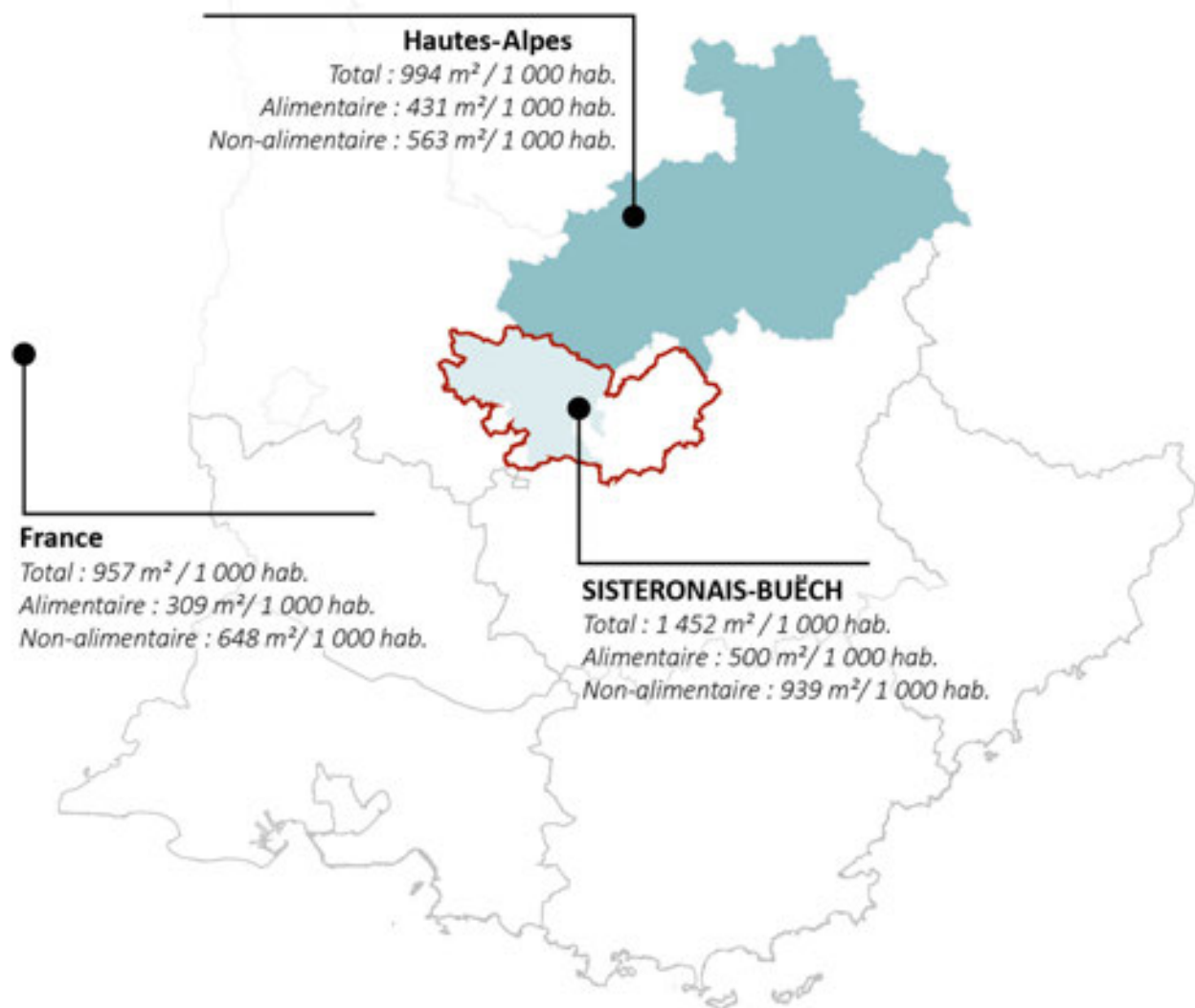
L'offre commerciale de grandes surfaces : une concurrence non négligeable

Le contexte concurrentiel est très présent sur les marges avec la proximité de polarités dont l'offre et la diversité commerciales sont supérieures, notamment l'agglomération Gapençaise, voire les pôles de Manosque, de Digne et Plan de Campagne entre Aix et Marseille, selon les pratiques d'achats des navetteurs. Ces effets de bord handicapent des possibilités de développement commercial dans certains secteurs de la CCSB, notamment dans le secteur nord. Le développement de la zone commerciale Val de Durance permet de limiter l'évasion en dehors du territoire, voire attire de nouveaux consommateurs venus des territoires voisins, par l'accueil de grandes enseignes: l'installation de Brico Dépôt par exemple a élargi son rayonnement et l'arrivée d'ensembles conséquents, comme BUT, témoigne d'une poursuite de développement de la zone.

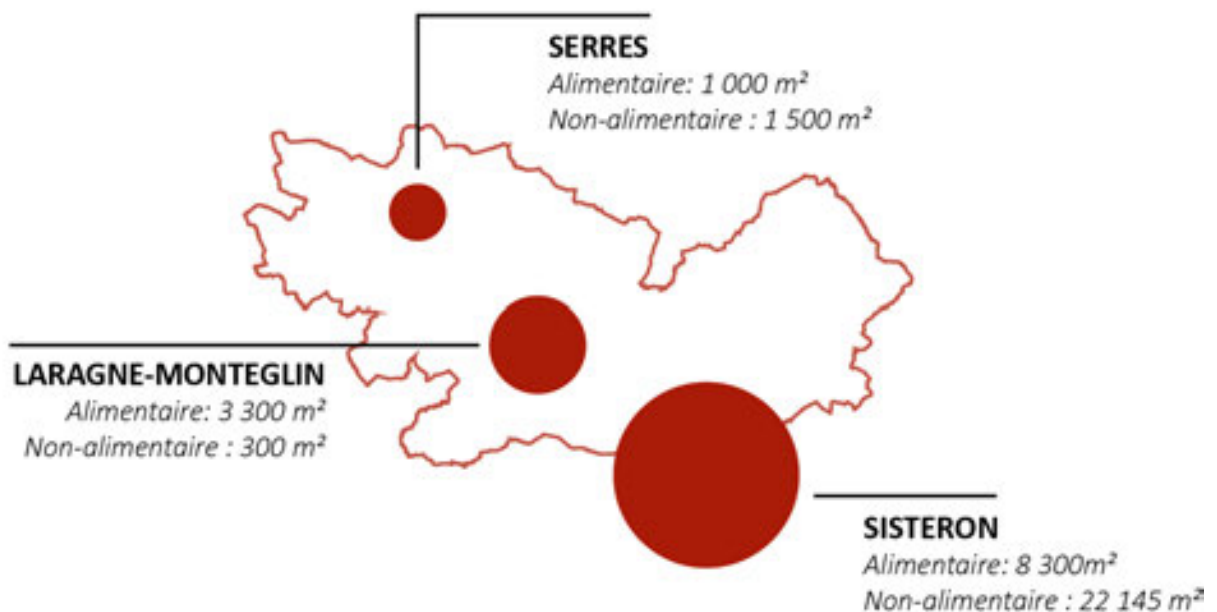
28 500 m² de Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) sur le SCoT : la concentration sur « Val de Durance »

36 500 m² de surface commerciale sont comptabilisées, dont 28 500m² de grandes et moyennes surfaces, en grande partie concentrée à Sisteron (ZA Val de Durance). L'offre GMS en non-alimentaire est encore peu diversifiée et très orientée en équipement de la maison (bricolage notamment).





Densité des surfaces commerciales GMS comparée_ LSA Expert



Densité des surfaces commerciales GMS au sein de la CCSB_ LSA Expert

Une organisation des pôles commerciaux qui concentre l'activité sur l'axe central du territoire

Pour déterminer l'armature commerciale actuelle du SCoT du Sisteronais-Buëch, une analyse a été conduite sur le nombre d'activités présentes dans chaque commune, notamment le nombre total d'établissements, l'offre en commerces de proximité et la surface de plancher commerciale des grandes et moyennes surfaces. La combinaison de ces éléments permet de proposer une hiérarchie de l'offre sur le territoire.

Cette hiérarchisation met en lumière l'équilibre au regard de la taille importante du territoire, des distances parcourues et de la population.

Pôle majeur



Offre commerciale diversifiée avec plus de 300 établissements dans la commune et plus de 20 000 m² de grandes et moyennes surfaces (dont 1/3 en alimentaire)

Pôle relais



Offre commerciale diversifiées avec plus de 100 établissements dans la commune et plus de 1000 m² de grandes et moyennes surfaces dont l'essentiel en alimentaire

Pôle local

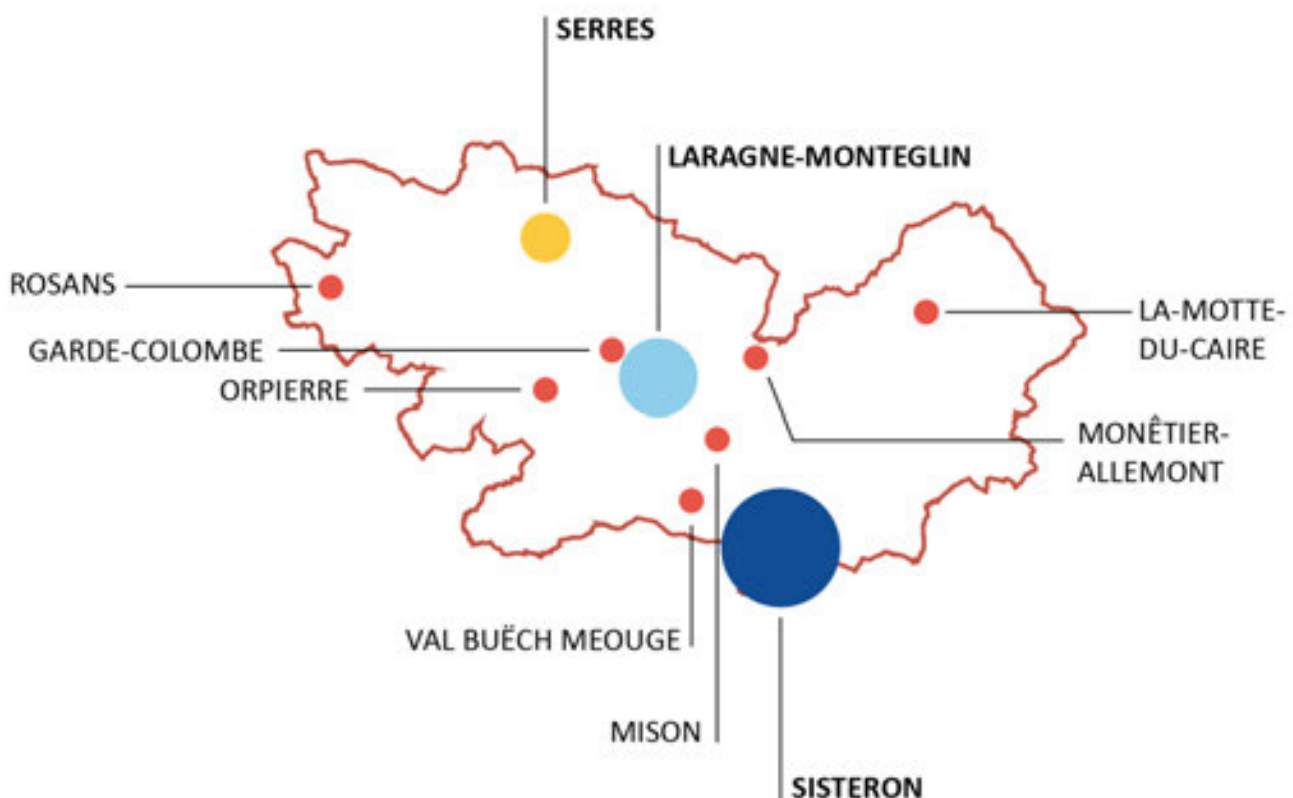


50 activités et présence d'une grandes et moyennes surfaces alimentaire

Pôle de proximité



Moins 30 activités, dont plus de 3 commerces alimentaires



2. DES PÔLES COMMERCIAUX QUI CHERCHENT À SE REDYNAMISER

Le linéaire commercial de Sisteron, fragilisé par son contexte urbain

Le centre urbain de Sisteron concentre, sur une surface de 300 m², d'importants générateurs de flux favorables à la déambulation et la consommation. L'ambiance « urbaine » et de « centralité » contraste avec l'ambiance rurale en immédiate périphérie, donnant un caractère spécifique au secteur.

Le taux de vacance, qui s'élève à 14%, marque la présence de certaines cellules vides (*étude PVD, 2020*). Cependant, les activités semblent reprendre.

Le taux de commercialité, définissant la part des commerces purs, est à 34%, marquant une mixité des activités commerciales.

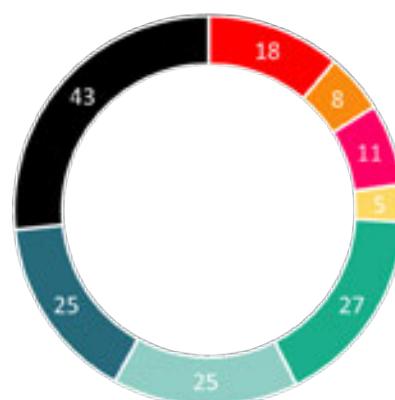
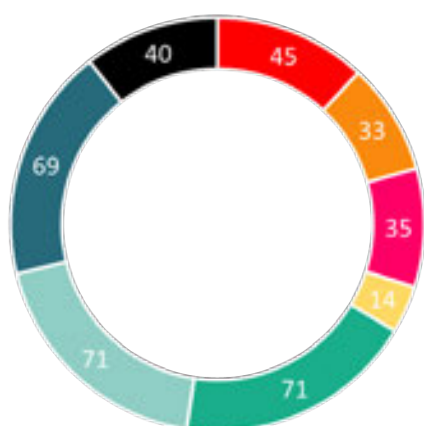
La cité est marquée par la place de l'automobile, avec notamment la traversée de la RD4085 qui sépare le cœur de bourg. L'évolution de la trame urbaine, la cohabitation des flux routiers qui rend peu lisible le cœur urbain et les cellules vacantes, nuisent à l'unité du linéaire commercial. Les

espaces publics, relativement peu qualitatifs (très bétonnés, peu végétalisés, peu mobilisables par les piétons, etc), laissent une place prépondérante aux véhicules. Un projet est en cours, dans le cadre de Petites Villes de Demain, afin de mettre en valeur le patrimoine historique et naturel du bourg, revitaliser les commerces et retrouver une plus grande place pour les piétons dans le centre historique.

Des rues dévitalisées à Laragne-Montéglin

La trame urbaine est étoffée et s'articule autour d'édifices. Comme pour Sisteron, la présence importante des flux routiers impacte fortement l'organisation urbaine et les lieux propices à la déambulation. Certaines rues sont dévitalisées, le long de la voie passante RD1075, impactant fortement la vacance générale qui s'élève à 26% (*étude PVD, 2020*).

L'étude PVD met en évidence que le secteur Sud de la commune se compose d'un espace plutôt économique et industriel, quand les petites unités commerciales se concentrent dans le centre.



- Alimentaire
- Biens culturels et loisirs
- CHR
- Equipement de la personne
- Services commerciaux
- Vacants
- Equipement de la maison
- Services non commerciaux

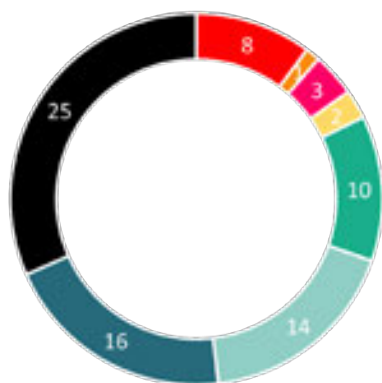
La forte présence de la vacance commerciale à Serres

La commune présente un taux de vacance supérieur aux autres communes, atteignant 31%. Le taux de commercialité est également faible, établi à 23% (*étude PVD, 2020*). Les commerces répondent néanmoins aux besoins de proximité de la population et des communes alentours.

L'organisation urbaine qui accueille les établissements est concentrée aux abords d'un site géographique remarquable et présente un cœur historique à forte densité mais aux espaces publics de faible qualité (omniprésence de la voiture au détriment d'une mise en valeur de du patrimoine alentour et d'une mobilisation par les piétons, revêtements aux sols parfois très abîmé, etc). Les entrées de bourgs sont également marquées par les axes automobiles traversant (RD994 et RD1075) qui nuisent à la déambulation piétonne.



Ruelle du centre-bourg, Serres



- Alimentaire
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Biens culturels et loisirs
- Services commerciaux
- Services non commerciaux
- CHR
- Vacants

Répartition des unités commerciales selon leurs produits de vente à Serres_ étude PVD 2020

Une concurrence au sein des bourgs

Le déploiement de nouveaux commerces, notamment de grandes enseignes, a tendance à s'effectuer en marge des centres-bourgs. Leur installation permet une desserte en voiture, facilitée pour les non résidents. Cependant, ces enseignes créent parfois une concurrence directe avec les commerces en coeur de ville (ex: boulangerie).

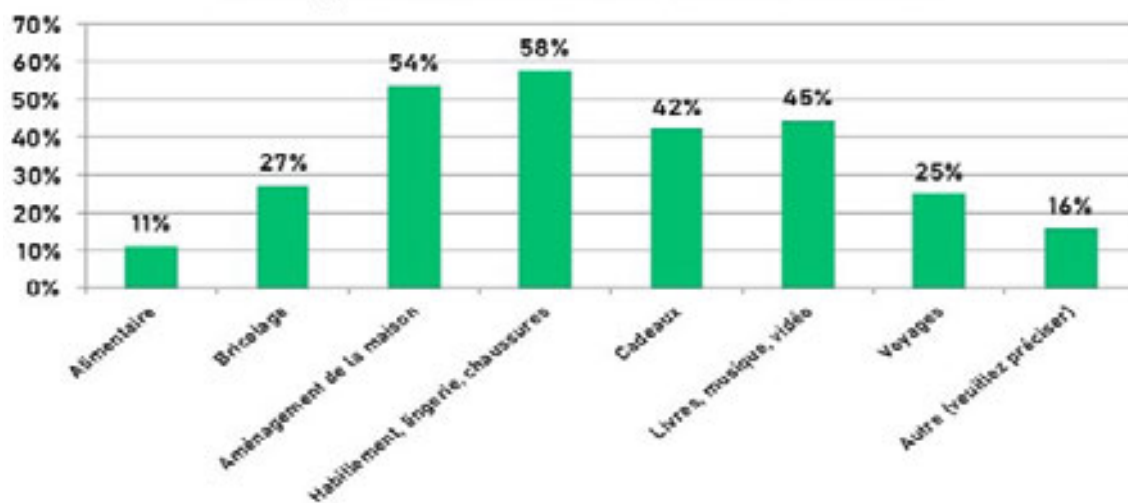
Des alternatives aux circuits commerciaux traditionnels qui se développent

Les communes du Sisteronais-Buëch souhaitent proposer des commerces de proximité à leurs résidents. Selon leur taille et leur possibilités, les besoins exprimés ne sont pas les mêmes: boulangerie, commerce ambulante, multiservices, etc. Certaines, plus ou moins éloignées des centralités commerciales, sont fortement liées au déplacement automobile pour les biens de premières nécessités.

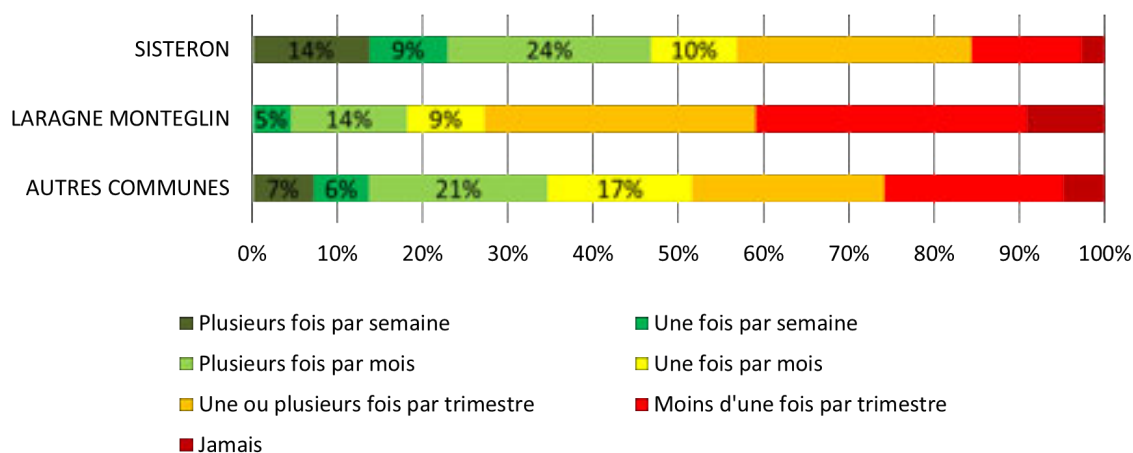
Des alternatives au manque de commerces sont présentes : marché, vente à la ferme, commerce ambulante, etc.

Le bon maillage territorial des marchés présentant des produits de qualité, peut constituer une alternative à l'absence de commerces sédentaires, ainsi que des lieux de consommation qui mettent en valeur la production locale. Toutefois, ces marchés sont très localisés. En période estivale, d'autres apparaissent afin de mettre en valeur les produits locaux auprès des touristes, dans le cadre d'événements. Le e-commerce prend aujourd'hui de l'ampleur, notamment sur la consommation non alimentaire, et joue un rôle majeur dans les pratiques de consommation.

Quels types d'achats réalisez-vous sur internet ?



A quelle fréquence réalisez-vous des achats en e-commerce / sur internet ?



3. UN TERRITOIRE EN DÉFICIT DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, SPORTIFS ET CULTURELS

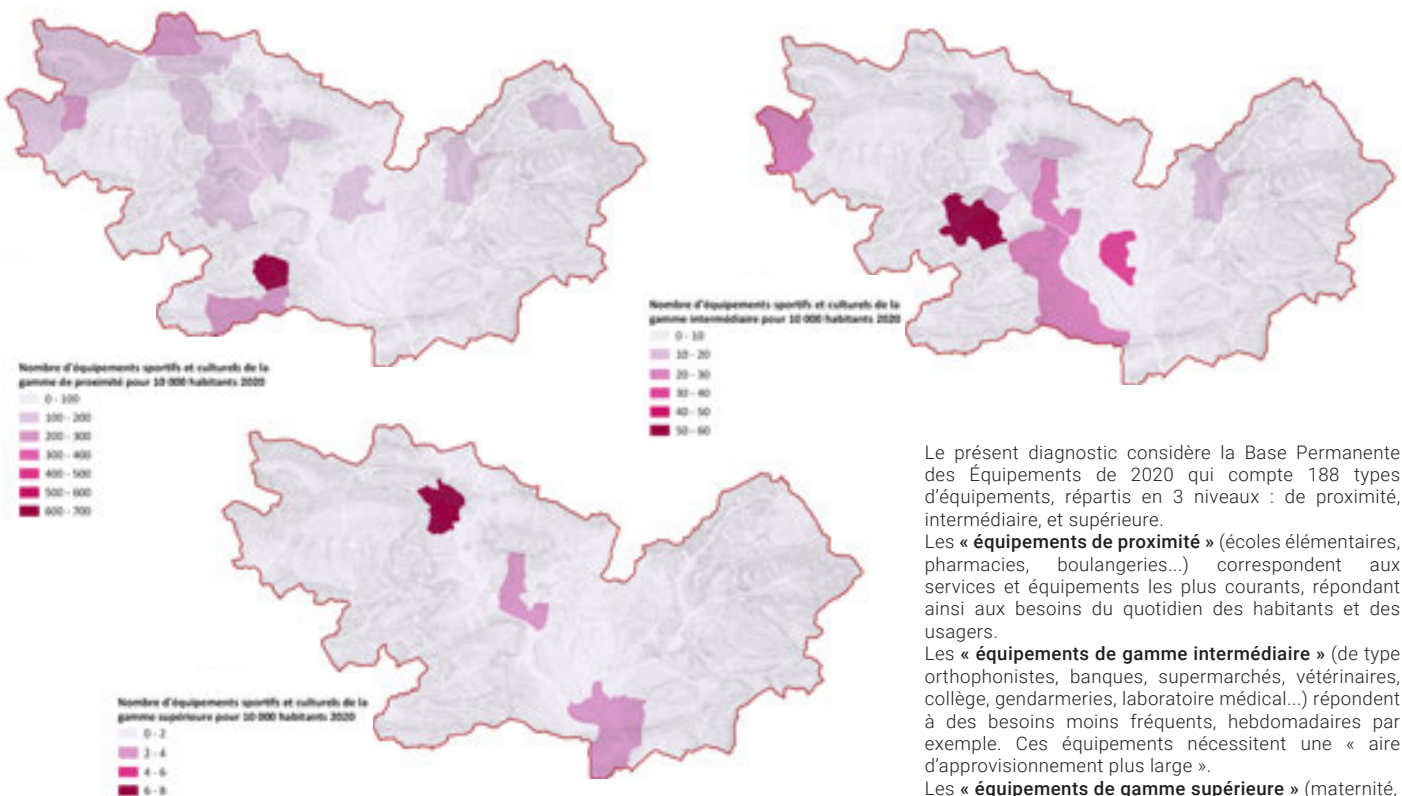
Une localisation des équipements sur l'axe central

Le niveau d'équipements correspond à la situation démographique et l'armature territoriale en proximité. La densité d'équipements est comparable aux EPCI voisins (46/1000 habitants).

L'évolution du nombre d'équipements dans la période 2015-2020 fait apparaître un renforcement des équipements de proximité. Le nombre d'équipements intermédiaires et supérieurs diminue, alors que dans le même temps, les équipements supérieurs poursuivent leur développement des EPCI de Digne et Gap.

La massification des équipements majeurs aux marges de la CCSB, induit une relation étroite entre le territoire du SCoT et les territoires plus urbanisés sur ces équipements de supérieurs.

L'organisation des équipements intermédiaires et de proximité, repose également sur les polarités principales situées sur l'axe central : Sisteron, Laragne-Montéglin, Serres et dans une moindre mesure, Val Buëch Méouge, Mison, Orpierre, Rosans, la Motte du Caire ou Garde-Colombe, profitant aux communes proches.



Le présent diagnostic considère la Base Permanente des Équipements de 2020 qui compte 188 types d'équipements, répartis en 3 niveaux : de proximité, intermédiaire, et supérieure.

Les « équipements de proximité » (écoles élémentaires, pharmacies, boulangeries...) correspondent aux services et équipements les plus courants, répondant ainsi aux besoins du quotidien des habitants et des usagers.

Les « équipements de gamme intermédiaire » (de type orthophonistes, banques, supermarchés, vétérinaires, collège, gendarmeries, laboratoire médical...) répondent à des besoins moins fréquents, hebdomadaires par exemple. Ces équipements nécessitent une « aire d'approvisionnement plus large ».

Les « équipements de gamme supérieure » (maternité, agence France Travail, lycée, médecin spécialiste...) correspondent à des structures de plus grande importance et spécifiques.

	Equipements de Proximité	Equipements Intermédiaires	Equipements Supérieurs	Densité/1000 hab
CA Gap Tallard	1342	437	99	37
CA Durance Verdon	2002	480	112	42
SCoT Sisteronais Buech	859	189	45	43

Nature des équipements présents sur la CCSB et EPCI voisins en 2020 – Source BPE

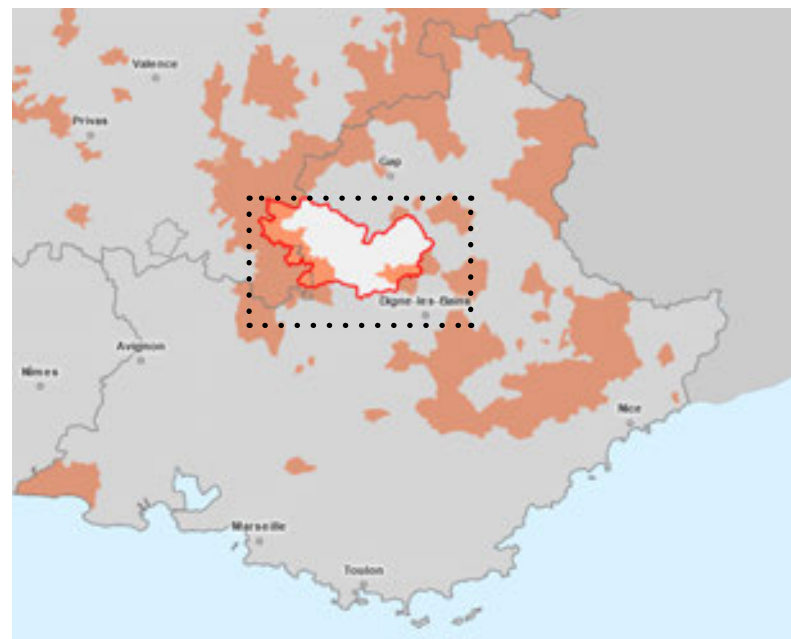
Un difficile accès à l'éducation et à la santé pour tous

L'accès à la santé est inégal. 17 communes sur 60 sont situées à plus de 20 minutes d'un service de santé de proximité. Ce constat est préoccupant au regard d'une part croissante et désormais importante de résidents âgés de 75 ans et plus. La présence d'infirmiers ne compense pas le manque d'effectifs au regard des besoins de la population. De plus, les centres de santé, comme la maison de santé de Laragne-Montéglin, connaissent des difficultés à maintenir les équipes. L'hôpital de Sisteron est le principal pôle de santé du secteur, mais malgré l'importance de la structure, les habitants se rendent aujourd'hui dans les métropoles adjacentes afin d'avoir accès à certains services, comme la maternité.

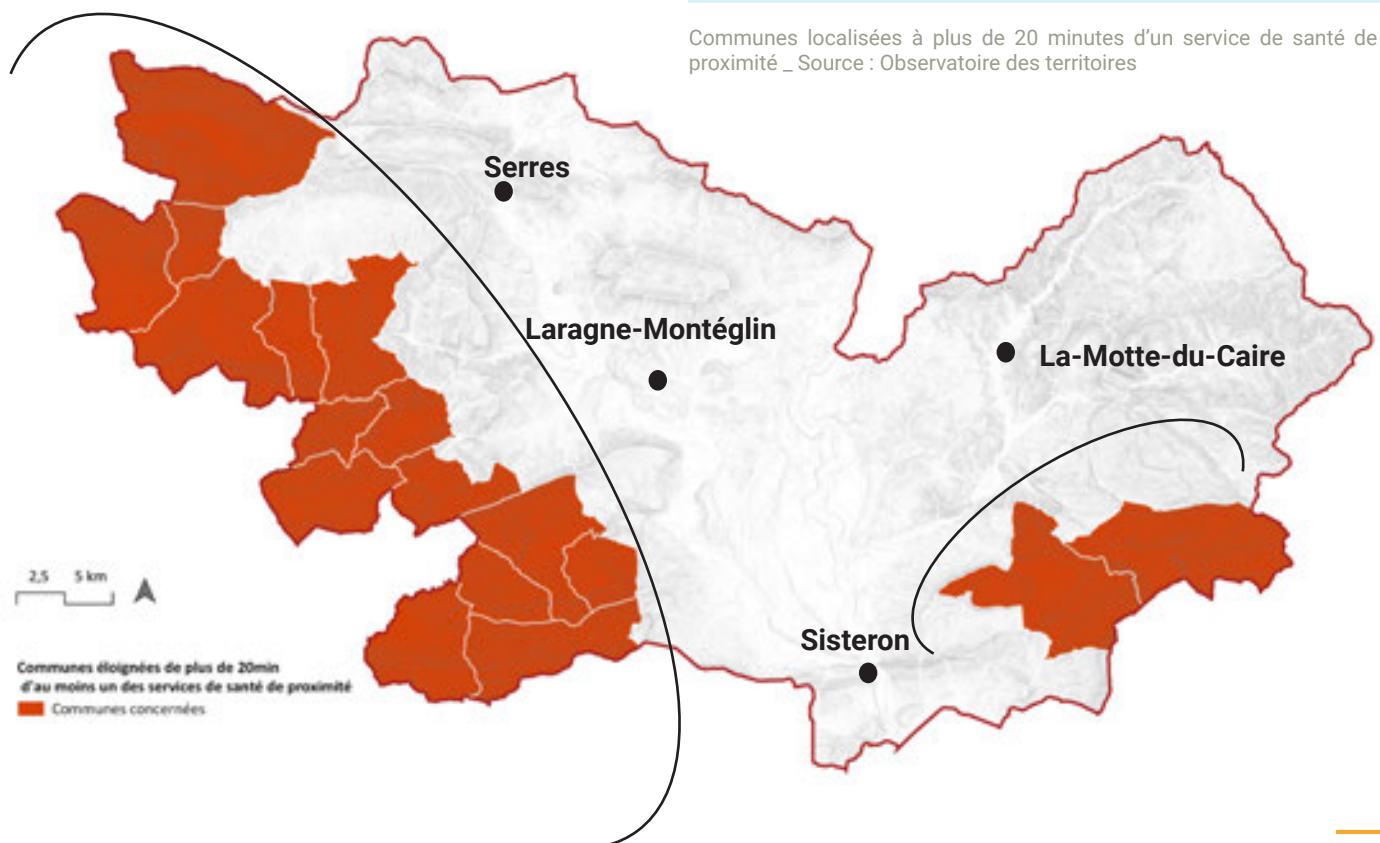
Les 25 communes dotées de services éducatifs de premier degré (écoles maternelles, élémentaires et primaires) constituent les pôles de proximité des communes limitrophes. Les regroupements pédagogiques sont très majoritaires sur la CCSB. Aussi, les jeunes doivent se rendre dans

d'autres territoires pour les formations post-bac, notamment à Gap, Aix-en-Provence, Marseille et Grenoble.

Dans le même temps les effectifs scolaires dans le premier et le second degrés ont diminué de 5% entre 2015 et 2019, soit une diminution de près de 200 élèves sur cette période. Cet élément est couplé à la baisse du nombre de jeunes entre 0 et 30 ans. La crise sanitaire, qui semble avoir attiré de nouveaux jeunes ménages sur le territoire, peut potentiellement avoir inversée le sens de la courbe et permis à certaines classes de se maintenir.



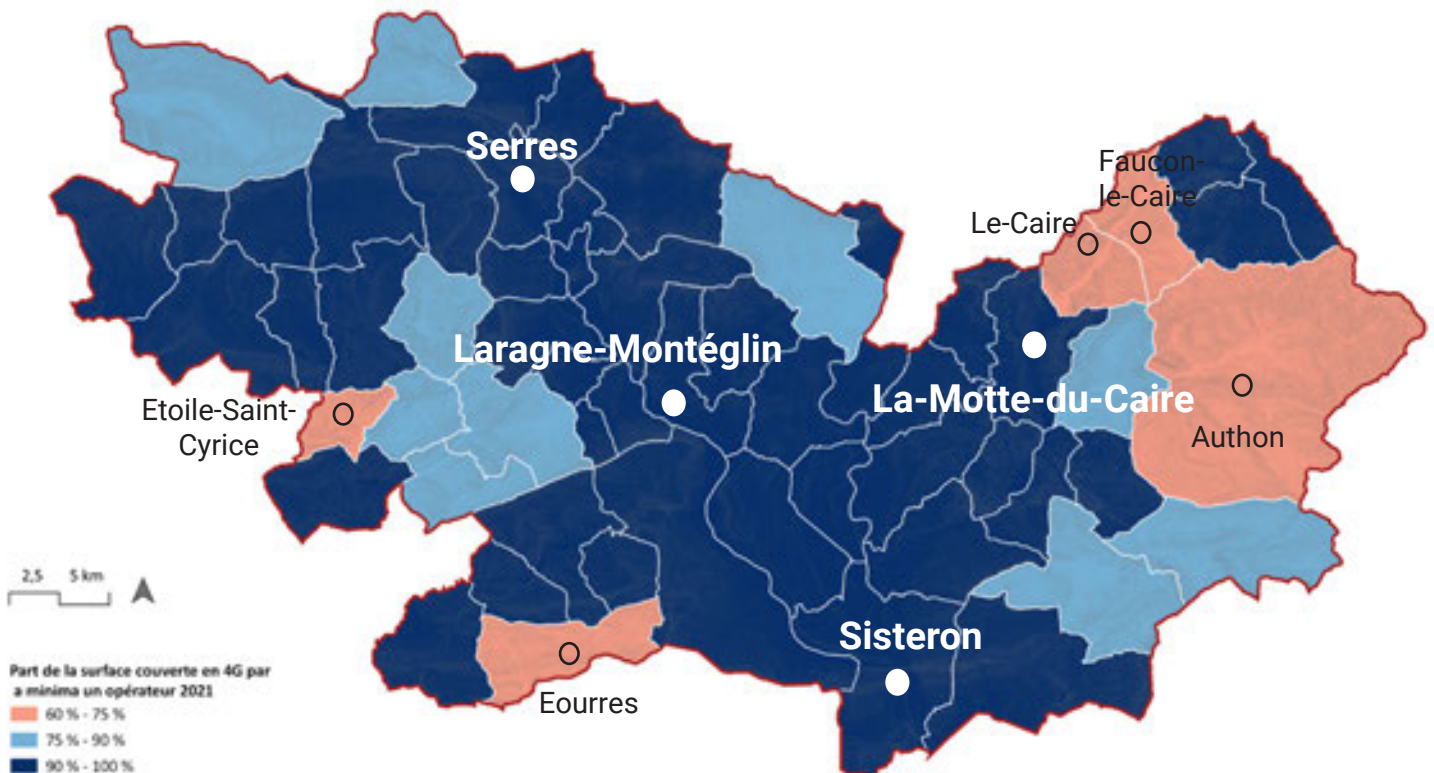
Communes localisées à plus de 20 minutes d'un service de santé de proximité _ Source : Observatoire des territoires



Le déploiement des réseaux, source de mutualisation et de développement

Une vingtaine de communes, plutôt rurales, présentent des habitations qui ne sont pas raccordables à la fibre en 2022. La part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) est de l'ordre de 32 % à ce jour (en 2022) : c'est 5 fois plus qu'il y a 2 ans, mais ce taux d'équipement demeure faible comparativement à la moyenne nationale (64 %).

La couverture par le réseau 4G est un élément pouvant pallier en partie une connexion à la fibre et le moyen de connexion le plus utilisé quotidiennement. Si le territoire est dans l'ensemble bien desservi, certaines communes présentent une fragilité, créant une réelle difficulté pour les habitants.



Taux de couverture en 4G par un opérateur au minimum en 2021 selon les communes _ *Observatoire des territoires 2021*

ENJEUX

LES COMMERCES EXISTANTS

- > La préservation de la performance et le rayonnement de la zone commerciale Val Durance
- > Le soutien aux commerces existants et à des modèles économiques alternatifs
 - > L'intégration paysagère des constructions
 - > Le maintien et la revitalisation des commerces de centre-bourg
 - > Le déploiement des commerces ambulants
- > Les concurrences internes aux villes entre commerces en bords de grandes voies et commerces de centre-bourg

L'ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES ET SERVICES

- > Le renforcement du maillage de l'offre commerciale de proximité
- > La définition d'une stratégie d'accès aux soins
 - > La capacité des structures du territoire à répondre au vieillissement de la population
 - > La préservation de la jeunesse par le maintien et le développement des structures dédiées



Annexe 1.2

Arrêté le : 15.05.2025

Approuvé le : 13.02.2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 13.02.2026

Approuvant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale

Fait à Sisteron, le 13.02.2026